

ÉDITORIAL

Notre contrat quadriennal 2001-2004 a été enfin signé en juin dernier, 18 mois après le début du contrat à la suite de très longues et âpres négociations. Le CNRS et l'INSERM sont co-signataires. Les aspects financiers de ce contrat ont été présentés devant le Conseil d'Établissement et l'Assemblée des Professeurs. Je tiens néanmoins à rappeler que nos crédits scientifiques ont été augmentés, de même que les crédits de maintenance qui avaient été considérablement réduits pendant le précédent contrat. Toutefois, en dépit de notre insistance, les crédits d'infrastructure sont restés identiques à ceux des précédents contrats. Il devient donc impossible de faire face à toutes les dépenses de fonctionnement incompressibles (électricité, chauffage, climatisation, nettoyage, réseau, gardiennage, etc). Nous avons donc été dans l'obligation d'accroître les prélèvements sur les crédits scientifiques, ce qui est difficilement acceptable. Cette situation a de nouveau été longuement évoquée lors de la dernière Assemblée des Professeurs et une motion, destinée à nos nouvelles autorités de tutelle, a été votée :

«Lors de la réunion de l'Assemblée des Professeurs du Collège de France du 30 juin 2002, l'Administrateur du Collège de France a présenté l'évolution des crédits d'infrastructure attribués par l'État depuis 1990. Il est apparu que ces crédits, indispensables au bon fonctionnement de l'Institution et de ses laboratoires, n'ont pas évolué depuis 1992 en dépit d'un accroissement significatif des dépenses et d'une érosion monétaire non négligeable.

À l'unanimité, l'Assemblée demande aux pouvoirs publics un réajustement immédiat de ces crédits d'infrastructure, afin que le Collège de France puisse poursuivre sa mission.»

Dès le début du mois de septembre, nous avons eu la possibilité d'exposer notre politique et nos difficultés à Monsieur Luc Ferry, le Ministre de la Jeunesse de l'Éducation Nationale et de la Recherche, à Madame Claudie Haigneré, la Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, et à certains de leurs collaborateurs. Nos Ministres souhaitent nous aider, la politique d'ouverture et de réforme entreprise par le Collège a été très appréciée et il nous a été indiqué que nos demandes seront examinées avec la plus grande attention. Dans un contexte économique peu favorable, ces réponses sont encourageantes. En attendant l'issue de ces nouvelles négociations, nous ne pouvons que faire

face solidairement aux contraintes actuelles, tout en continuant à préparer l'avenir car le Collège doit finir son projet de rénovation entrepris depuis plus de dix ans et poursuivre ses réformes.

Nous devons continuer à mettre en évidence les spécificités de notre Institution et convaincre nos interlocuteurs que les critères précédemment retenus pour fixer le montant de notre budget ne sont pas adaptés si l'on tient compte de nos diverses missions. Cela n'est pas nouveau. Mes prédécesseurs, Messieurs Y. Laporte, A. Miquel et G. Dagron ont aussi été confrontés à ce problème. Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes nous a d'ailleurs recommandé de nous doter d'un comité d'évaluation chargé d'apprécier l'ensemble des activités du Collège. Un groupe de réflexion constitué de Messieurs X. Le Pichon, P. Kourilsky et P. Toubert a été mis en place. Ce projet a été longuement discuté par les Professeurs qui ont finalement voté le texte suivant au cours de l'Assemblée de mars 2002 :

«Pour tenir compte des difficultés de l'évaluation globale de ses missions, et des recommandations de la Cour des Comptes, le Collège de France se dotera d'un Comité international d'orientation scientifique et stratégique (COSS) constitué de personnalités étrangères toutes extérieures au Collège de France. Il aura pour fonction d'analyser les orientations scientifiques et stratégiques du Collège de France et les conditions d'exercice de ses missions, afin de proposer des recommandations pour les améliorer. Il examinera la cohérence de la stratégie de l'institution en prenant en particulier en compte le choix et la distribution des chaires, la signification et l'exploitation de la multidisciplinarité, le regroupement par départements et l'adéquation des moyens de recherche aux objectifs recherchés. Tous les quatre ans, il fournira un avis sur le projet du plan quadriennal. Ce comité international d'orientation scientifique et stratégique sera mis en place avant la fin de l'année 2002.»

Appréciée et approuvée par les Ministres de tutelle, cette décision figure dans le contrat quadriennal. Ce projet a donc été immédiatement mis en œuvre. À la suite d'une large consultation des Professeurs, 12 personnalités étrangères francophones ont été retenues par le groupe de réflexion COSS et le bureau de l'Assemblée, et cette liste a été approuvée par l'Assemblée du 30 juin. Cette liste sera diffusée dès que

SOMMAIRE

les réponses des personnalités invitées nous seront parvenues. Le Président et le vice-Président du COSS seront ensuite reçus au Collège pour organiser le travail du Comité qui se réunira en temps utile afin que son rapport soit transmis à nos autorités de tutelle lors des négociations du prochain contrat quadriennal.

La préparation des dossiers qui devront être communiqués aux membres du COSS représente une charge de travail supplémentaire. Je tiens déjà à remercier toutes les personnes qui vont s'impliquer dans cette démarche indispensable pour l'avenir de notre Institution.

Je suis convaincu que les avis qui nous seront donnés seront bénéfiques et que l'image du Collège de France sera ainsi renforcée au niveau national et international. J'espère aussi que ce nouveau regard sur le Collège sera déterminant et que nous obtiendrons enfin les moyens nous permettant de mener à bien les missions qui nous sont confiées, que les chercheurs et personnels de l'institution assument quotidiennement avec rigueur et passion.

Jacques Glowinski

Actualité

LEÇON TERMINALE	page 4
ACTUALITÉ DES CHAIRES	page 5
ACTUALITÉ DES PROFESSEURS INVITÉS	page 12
ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE	page 15
ACTUALITÉ LITTÉRAIRE	page 16
PRIX ET DISTINCTIONS	page 16

Manifestations

COLLOQUES	page 17
CONFÉRENCES	page 23

Dossier

SYMPOSIUM «GÈNES ET CULTURE»	page 24
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MARINE	page 26
RENDEZ-VOUS AVEC JEAN DELUMEAU	page 27

Hommage

À LOUIS CHEVALIER	page 28
À JACQUES LE MAGNEN	page 30

Infos

FÊTE DE LA MUSIQUE	page 31
TOURNAGE DU FILM «BON VOYAGE»	page 31
MOUVEMENTS DE PERSONNEL	page 32
CARNET	page 32
PORTE OUVERTE : RELIURE DE LIVRES	page 32

Histoires

À L'ORIGINE DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR	page 33
--	---------

AGENDA	page 36
--------	---------

LEÇONS TERMINALES



GÉNÉTIQUE MOLÉCULAIRE

M. Pierre Chambon, titulaire de la chaire de *Génétique moléculaire* depuis 1993, a donné son dernier cours le 3 juin 2002.

Biologiste et généticien moléculaire, Pierre Chambon a consacré pendant presque un demi-siècle l'essentiel de ses travaux à l'étude de l'organisation du matériel génétique et des mécanismes contrôlant son expression dans le noyau des cellules d'animaux supérieurs. Il débuta en recherche en 1953 - l'année même où Watson et Crick élucidèrent la structure de l'ADN - lorsqu'il s'intégra au cours de ses études de médecine à l'équipe dirigée par Paul Mandel à l'Institut de Chimie Biologique de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Sa carrière de chercheur fut profondément marquée dans les années 1970 par la révolution génétique à laquelle il participa activement et qui, en donnant un essor que nul n'avait prévu à la recherche biologique du dernier quart du XX^e siècle, ouvrit des possibilités jusqu'alors inimaginables d'intervention sur le vivant. Pierre Chambon est l'auteur d'une série de découvertes qui ont notamment révélé l'existence dans les cellules animales d'une complexité dans l'organisation et l'expression de l'information génétique sans contrepartie chez les bactéries, organismes procaryotes dépourvus de noyaux, dont l'étude, notamment par Jacob et Monod, avait permis d'établir les fondements de la génétique moléculaire.

Après avoir découvert un nouveau polynucléotide, le polyADPribose, et démontré que les cellules animales possèdent plusieurs ARN polymérase, Pierre Chambon a participé à la caractérisation du nucléosome, unité de base de la chromatine dans laquelle les gènes sont empaquetés dans le noyau

cellulaire. En découvrant en 1977, la structure morcelée du gène de l'ovalbumine, il démontra pour la première fois que, contrairement aux gènes des organismes procaryotes, un gène des cellules eucaryotes (cellules pourvues de noyau) peut être interrompu dans la séquence d'ADN qui code pour les acides aminés de la protéine correspondante. Pierre Chambon a aussi découvert l'existence de nombreux éléments qui, au niveau des gènes, contrôlent la transcription de l'ADN en ARN messager, notamment des éléments activateurs (enhancers) qui n'existent pas chez les bactéries et dont la connaissance est fondamentale pour la compréhension des mécanismes normaux et pathologiques qui sous-tendent l'expression de l'information génétique.

À partir de 1983, Pierre Chambon et ses collaborateurs ont réalisé toute une série de travaux fondamentaux en Endocrinologie moléculaire, en élucidant notamment la structure et les modalités moléculaires du fonctionnement des récepteurs nucléaires, tels que ceux des hormones stéroïdiennes. Il a démontré que leur activité comme régulateurs de la transcription de gènes-ciblés est contrôlée par la liaison du ligand hormonal, et qu'ils agissent en se fixant à des éléments "enhancers" spécifiques présents dans ces gènes-ciblés. La découverte par Pierre Chambon dans la deuxième moitié des années 1980 de multiples récepteurs à l'acide rétinoïque, le dérivé actif de la vitamine A, a représenté une très importante percée dans l'étude moléculaire du développement embryonnaire et de la différenciation cellulaire. En déterminant pour

la première fois la structure tri-dimensionnelle d'un récepteur nucléaire en présence et en l'absence de son ligand, l'équipe animée par Pierre Chambon a révélé, en collaboration avec celle dirigée par Dino Moras, comment la fixation du ligand permet, en modifiant la structure du récepteur, d'activer la transcription d'un gène-cible. Enfin depuis 1995, l'équipe dirigée par Pierre Chambon et Daniel Metzger a imaginé et mis en œuvre une méthode qui, en permettant de procéder à une mutagenèse somatique ciblée sur un gène donné, dans un tissu préalablement choisi, et à un moment préalablement défini de la vie de la souris, ouvre non seulement la possibilité de déterminer la fonction physiologique des dizaines de milliers de gènes qui composent le génome des mammifères, mais aussi de créer à volonté des modèles murins de pathologies humaines.

Dans sa dernière leçon, Pierre Chambon a retracé son itinéraire de pionnier dans l'étude moléculaire de nombreux aspects fondamentaux de l'hérédité chez les animaux, et évoqué comment ses travaux les plus récents annoncent une nouvelle ère de la Génétique, celle de la Génétique physiologique qui, s'ajoutant à la Génétique moléculaire et à la Génétique cellulaire, nous révèle les fonctions physiologiques et physiopathologiques des gènes, intégrées au sein de l'animal pris dans sa globalité.

La biographie de Pierre Chambon est disponible sur le site : www-igbmc.u-strasbg.fr

ACTUALITÉ DES CHAIRES

BIOLOGIE HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONNISME



Pr. Armand de Ricqlès

Le séminaire clôturant les enseignements de cette année de la Chaire de Biologie historique et Évolutionnisme a porté sur «l'événement fini Crétacé». On sait qu'il y a 65 millions d'années, une extinction en masse a éliminé bon nombre d'organismes de l'Ère secondaire, parmi les plus spectaculaires. Ainsi disparaissent les «grands reptiles» : les dinosaures sur terre, les ptérosaures dans les airs, les mosasaures et plésiosaures dans les mers, mais aussi nombre de groupes importants d'invertébrés marins (ammonites par exemple). C'est vraiment la fin d'un monde, de systèmes écologiques entiers, sur les continents comme dans les océans.

Quelle est la cause de cet épisode spectaculaire, apparemment brutal et rapide, à partir duquel vont ensuite lentement se mettre en place, pendant l'Ère tertiaire, les flores, faunes et écosystèmes aboutissant finalement au monde actuel ? Le but du séminaire était de faire le point sur l'état présent de cette question très médiatisée. On sait qu'au cours de ces dernières années deux théories explicatives principales se sont affrontées. D'une part la théorie du volcanisme, donc une cause purement terrestre, a été mise en avant à l'occasion de l'étude des gigantesques éruptions volcaniques intervenues aux Indes (trapps du Dekkan) à la fin de l'Ère secondaire. D'autre part, une théorie de «l'astéroïde tueur», donc une cause extraterrestre, a été proposée : son impact dévastateur serait la cause de l'extinction. En fait, l'épisode du Crétacé terminal se situe dans un contexte intellectuel particulièrement riche car il s'enracine très profondément dans l'histoire des sciences de la terre et de la vie : celui de l'opposition, toujours renouvelée, entre visions «continuistes» (ou gradualistes) d'une part, «discontinuistes» (ou catastrophistes), d'autre part.

La première partie du séminaire a donc porté sur l'analyse historique, épistémologique et méthodologique. Gabriel Gohau (Paris) a présenté la face géologique de la question et Louis de Bonis (Poitiers) son aspect biologique. Comment les principes d'uniformitarisme (ou d'actualisme) se sont-ils historiquement articulés relativement à des visions plus ou moins catastrophistes (en géologie) et discontinuistes (en biologie), tout cela constitue un domaine passionnant, complexe et toujours actuel de l'histoire de la pensée. Kevin Padian (Berkeley) a retracé avec humour les origines de la théorie de l'astéroïde, par les Alvarez père et fils au début des années 80, et mis en place quelques garde-fous méthodologiques permettant de reconnaître opérationnellement ce qu'est une «extinction en masse».

La deuxième partie du séminaire a permis de faire le point de façon détaillée sur la théorie de l'impact météoritique. Successivement, les intervenants, Philippe Claeys (Bruxelles), Ian Smit (Amsterdam), Eric Robin et Robert Rocchia (Gif), Eric Buffetaut (Paris), R. Amiot et D. Siret (deux doctorants) ont passé en revue l'ensemble des données qui imposent à présent de ne plus considérer l'impact du Crétacé terminal comme une simple hypothèse mais bien comme une réalité démontrée. L'impact météoritique découvert à Chicxulub, au Yucatan, ses traces concrètes, de la géologie locale à la géochimie globale, ses conséquences probables, de la climatologie à l'écologie, constituent un faisceau d'arguments puissants et incontestables.

Cela signifie-t-il pour autant que la question est définitivement entendue et que la chute de l'astéroïde de Chicxulub au Crétacé terminal constitue la cause, nécessaire et suffisante, de la fin de l'Ère secondaire ? La troisième partie du séminaire, en présentant des visions alternatives ou complémentaires, visait à relativiser une telle conclusion. Philippe Taquet (Paris) a montré qu'en ce qui concerne les faunes terrestres au moins (dinosaures), la vision d'écosystèmes brutalement fauchés en pleine vigueur ne cadrerait pas avec de nombreuses données, également présentées par K. Padian, tout cela suggérant plutôt un remplacement faunique progressif débuté bien avant la fin du Crétacé. Enfin Vincent Courtillot (Paris) a brillamment conclu le séminaire en généralisant au problème des autres grandes extinctions en masse qui se sont succédé depuis le début de l'ère primaire. Sans nier l'existence de la météorite de Chicxulub, il a montré que ses conséquences pouvaient être superposées à celles du volcanisme du Dekkan. Mais la chute d'autres grosses météorites ne semble pas temporellement corrélée à d'autres crises biologiques majeures (Permien terminal, par ex.) alors que ces dernières pourraient l'être à des épanchements laviques absolument massifs dont les traces sont actuellement recherchées. Dans la mesure où ces épanchements seraient eux-mêmes –comme la tectonique globale– la conséquence et l'expression du fonctionnement thermique de la «machine terre», on pourrait en fin de compte discerner une causalité indirecte, et non cyclique, entre grands rythmes planétaires et extinctions en masse. Dans cette perspective, l'événement fini -Crétacé apparaîtrait alors comme la conjonction fortuite d'événements indépendants, illustrant le principe de la contingence historique chère au regretté Stephen Jay Gould. ■

HISTOIRE ET CIVILISATION DU MONDE ACHÉMÉNIDE ET DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE



Pr. Pierre Briant

Un projet de «Musée achéménide virtuel et interactif» (MAVI) a été présenté dans le cadre de l'ACI TTT (Action Concertée Incitative «Terrains, techniques, théories»). Dirigé par Pierre Briant, le projet est co-piloté par José Paumard, Maître de conférences en Génie informatique et membre du L2TI de Paris-XIII («Laboratoire de traitement et transport de l'information»), et par Marie-Françoise Clergeau (sous-directeur de Laboratoire au Collège de France). Le projet vise à rassembler sur Internet l'ensemble des données archéologiques et iconographiques

Musée achéménide virtuel et interactif

relatives à la civilisation achéménide, de créer une base de données et un moteur de recherches en ligne, de mettre au point les outils de visualisation qui permettent d'utiliser pleinement ce qui sera la première base de données de cette nature et de cette catégorie, grâce à la collaboration déjà acquise de nombreux musées dans le monde. Le projet déposé a été évalué très positivement par le Conseil Scientifique de l'ACI, qui lui a accordé une dotation spécifique. Le calendrier prévoit une mise en ligne dans le courant du deuxième trimestre 2003.

PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET DE LA CONNAISSANCE



Pr. Jacques Bouveresse

En plus du travail d'enseignement et de recherche, qui a été consacré cette année au problème de la perception, l'activité de la chaire a été marquée par deux événements importants. Le vendredi 7 juin a été organisée une journée sur Hertz et Wittgenstein, avec la participation de Gerd Grasshof (Université de Berne), Nadine de Courtenay (CNAM/CNRS), Guillaume Garreta (Université Paris I), Jean-Jacques Rosat (Collège de France), David Hyder (Université de Constance) et Jacques Bouveresse. L'influence exercée par Hertz sur la pensée de Wittgenstein, si elle est reconnue par tous les commentateurs, est probablement encore très sous-estimée aujourd'hui et constitue un sujet qui a rarement été abordé de façon approfondie et détaillée. Le but de cette journée, qui a connu un succès considérable, était de combler en partie cette lacune, ce qui a été largement atteint. Les organisateurs espèrent pouvoir publier prochainement le texte des conférences de cette journée.

Invité par l'Assemblée des Professeurs, sur la proposition du Professeur Jacques Bouveresse, Charles Travis, Professeur à la Northwestern University, Evanston (Illinois), a donné, les 10, 12, 17, 19 et 21 juin 2002, une série de cinq conférences sur le thème : «Capturing Things. Wittgenstein on Philosophical Psychology (Saisir les choses. Wittgenstein sur la psychologie

philosophique)». Charles Travis, dont les travaux sont malheureusement encore trop peu connus en France, est un des interprètes qui, dans la dernière décennie, a le plus profondément renouvelé la compréhension de l'oeuvre de Wittgenstein. Par la subtilité, l'originalité et la profondeur des conceptions qui ont été développées, en même temps que par la qualité des échanges auxquels elle a donné lieu avec l'auditoire, cette série de conférences peut être considérée comme un événement d'une portée exceptionnelle en matière d'études wittgensteiniennes et de coopération entre les spécialistes français et étrangers. Elle a été complétée par un débat organisé le 15 juin 2002 à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques, où Jacques Bouveresse, James Conant (Université de Chicago) et Charles Travis répondaient à des interventions de Peter Sullivan (Université de Stirling), Jean-Philippe Narboux (Université Paris I/Amiens), Layla Raïd (Université de Bordeaux 3) et Martin Gustafsson (Université d'Uppsala). Le texte des conférences de Charles Travis sera publié prochainement aux Éditions Vrin.

PHILOSOPHIE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES



Pr. Anne Fagot-Largeault

Anne Fagot-Largeault (Chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales) et Jacques Glowinski (Chaire de neuropharmacologie), en collaboration avec Daniel Kipman (Fédération Française de Psychiatrie) et Frédéric Rouillon (Hôpital Albert Chenevier, Créteil), ont organisé le mercredi 5 juin 2002 (amphithéâtre Marguerite de Navarre) une journée de

réflexion et de discussion sur le thème «La psychiatrie face à ses impasses».

Pourquoi mettre «face à ses impasses» une discipline en pleine mutation ? La faillite des modèles classiques de la maladie mentale, l'hétérogénéité actuelle des pratiques de soin, l'effondrement des vocations (nombre de postes sont vacants dans les hôpitaux psychiatriques), témoignent des incertitudes actuelles. F. Rouillon exposa les grandes lignes de la «refondation» en cours de notre politique de santé mentale, et plusieurs orateurs réfléchirent sur l'éclatement du champ de la discipline: l'intervention du psychiatre est aujourd'hui sollicitée pour le

traitement des addictions (Isabelle Ferrand), du suicide (Michel Walter), de la vieillesse (Jean-Marie Léger), des «sauvageons» (Philippe Jeammet), ce qui remet en question la formation des professionnels (Florence Quartier-Frings), et les objectifs thérapeutiques (Jean-Pierre Olié).

Les grandes pathologies mentales elles-mêmes ont changé d'allure: entre la disparition apparente des névroses (Daniel Widlöcher) et la complexité des hypothèses qui se succèdent, comme l'a montré Patrice Boyer, sur la nature de la schizophrénie, où sont nos psychoses d'antan ?

Quant aux voies ouvertes par la recherche, elles montrent leurs limites: limites de la démarche classificatoire (Roland Jouvent), limites des modèles expérimentaux de la maladie mentale (Jean-Marie Danion), limites des possibilités de développement industriel de nouveaux psychotropes (Alain Puech), promesses et limites de la recherche génétique, comme le montra magnifiquement Marion Leboyer à propos de l'autisme.

En rappelant l'importance de la santé mentale dans la santé tout court, et la prévalence des problèmes de santé mentale dans le monde, Daniel Kipman donna à la journée son point d'orgue «géopolitique».

THÉORIE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATION SOCIALE



Pr. Roger Guesnerie

Un rapport portant sur «les enjeux économiques de l'effet de serre» avait été commandé à R. Guesnerie l'an dernier par le Conseil d'Analyse Économique (CAE) dont il est membre (et une partie du séminaire de la chaire pour l'année 2001-2002, a abordé des questions liées à ce thème).

Après avoir été discutée par le Conseil, le 27 juin, («discutants» P. Champsaur, directeur général de l'Insee et A. Lipietz, député européen), la première version du rapport a été présentée par Roger Guesnerie au Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, lors de la séance du CAE du 11 juillet.

Le rapport et les compléments seront publiés à la fin de l'année sous forme d'ouvrage, dans la série CAE de la Documentation Française.

Le Conseil d'Analyse Économique est un organe consultatif qui examine les questions qui lui sont soumises par le Premier ministre. Il a été créé en 1997 par M. Lionel Jospin qui a voulu qu'il regroupe des universitaires reconnus de toutes sensibilités intellectuelles et des représentants de l'administration économique.

Le conseil a pour mission «d'éclairer», par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du Gouvernement en matière économique.

Les rapports n'engagent que leurs auteurs mais sont publiés, assortis des commentaires critiques et éventuellement contradictoires qu'ils ont suscités.

Ils ont souvent alimenté le débat public sur la politique économique de ces dernières années.

RELIGION, INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉ DE LA ROME ANTIQUE



Pr. John Scheid

Fouilles archéologiques à Jebel Oust (Tunisie)

Le site antique appelé «Jebel Oust» est situé à Hammam el Oust (à 32 kilomètres au sud de Tunis, sur la route de Zaghouan). Le nom antique et la nature du site (ville ? lieu de culte entouré de quelques habitats ?) sont encore inconnus. Signalé pour la première fois en 1862, le site n'a été l'objet de fouilles qu'en 1907, après la (re)découverte de la nappe phréatique à 55° par un prospecteur minier. Le bassin circulaire et la grande piscine rectangulaire des thermes dont les colonnes émergeaient de terre furent hâtivement fouillés par des militaires. Le site fut ensuite oublié jusqu'en 1955, quand Mohammed Fendri dégagna les trois ensembles actuellement visibles, les thermes, le secteur du temple et les citernes. Jebel Oust fut l'objet de quelques publications préliminaires, mais demeure toujours inédit pour l'essentiel.

Situé à flanc d'une colline regardant l'est, le site comprend deux zones principales : les bâtiments construits autour du point de surgissement d'une source chaude, et un réseau de trois citernes longeant le lieu saint au sud. Ces citernes, qui ne déviaient qu'une partie minime de leur eau douce vers le site antique, étaient vraisemblablement destinées à servir de prise d'eau secondaire et de réserve à l'aqueduc de Carthage qui passe à 2 km au nord.

Le site s'est développé à partir d'une source chaude, surgissant sur la pente du Jebel Oust. Un lieu de culte a été construit autour de cette source. Au début, celui-ci comprenait uniquement une cour, un temple jouxtant ou surplombant la source – on ne peut le dire avec certitude à l'heure actuelle – et, à l'extérieur de la cour, une citerne d'eau potable. La source chaude était acheminée par une canalisation vers la vallée. Dans un deuxième temps, un temple monumental fut érigé au-dessus du puits de la source, la cour fut agrandie et flanquée de deux portiques monumentaux. Les dates absolues de ces aménagements ne sont pas encore connues, mais

les premières données permettent de dater les deux constructions entre le début de notre ère et le début du II^e siècle de notre ère. La divinité titulaire du temple reste inconnue (Esculape ?). Une voie coupée de plusieurs volées d'escaliers débouchait, une centaine de mètres plus bas, sur une place à portiques, contemporaine du deuxième aménagement du temple. À ce portique s'adossent des thermes alimentés par la source chaude. De ce fait, on n'y trouve pas le classique caldarium, mais des salles pourvues en eau par une unique source, chaude. Ce ne fut que dans la dernière phase que le complexe fut doté de citernes d'eau froide et comportait également un frigidarium.

Enfin, au pied de cet ensemble monumental, une résidence présentant à l'heure actuelle de nombreux sols mosaïqués, dont certains datent du V^e siècle, témoigne de la dernière phase du site. Le temple était à cette date en ruines, et en tout cas réutilisé comme baptistère pour une basilique chrétienne construite au nord de l'ancien lieu de culte. Une deuxième église est attestée à côté des thermes.

La mission archéologique franco-tunisienne dirigée par Aïcha Ben Abed (Institut National du Patrimoine, Tunis) et John Scheid, travaille sur le site depuis trois ans. Elle dresse actuellement le plan détaillé des vestiges, et étudie la chronologie relative de ses différentes parties. Outre ce travail de documentation, qui permettra de diffuser le riche patrimoine archéologique de Jebel Oust, l'équipe a programmé de nouvelles fouilles, destinées à lever le mystère de ce site construit autour du thème de l'eau. Les recherches sont financées par le Ministère des Affaires Étrangères, l'École Française de Rome et l'Institut National du Patrimoine Tunisien. La collaboration franco-tunisienne mise en place pour l'étude et l'exploration de ce site s'est donné pour mission l'association systématique et la formation de jeunes chercheurs tunisiens et français au travail de terrain, à la publication et à la restauration du site de Jebel Oust.

Membres de l'équipe :

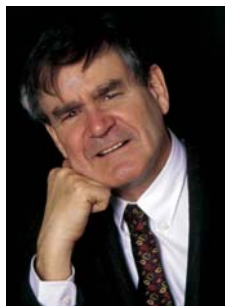
Aïcha Ben Abed, Catherine Balmelle, Henri Broise, Jeannot Metzler, John Scheid.



D.R.

Jebel Oust : La canalisation et le puits de la source devant le temple.

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES CONCEPTS SCIENTIFIQUES



Pr. Ian Hacking

L'émergence de la probabilité (Le Seuil, à paraître fin 2002), est la traduction d'un ouvrage paru originellement en 1975, mais qui tient une place particulière dans l'œuvre de Ian Hacking. Il s'en explique dans la préface de l'édition française, où ce livre est présenté comme un travail de philosophe et d'archéologue de la probabilité. On y trouve retracés les éléments essentiels de l'émergence d'une forme de pensée devenue primordiale.

Dès le XVIII^e siècle, l'évêque anglican Joseph Butler proclame que «la probabilité est le guide même de la vie». Aujourd'hui, probabilités et statistiques ont envahi tous les domaines de nos vies privées et publiques.

Dans le domaine scientifique, l'usage de la probabilité a détrôné un goût de la certitude plus cartésien, notamment avec l'irruption de la mécanique quantique. La probabilité s'est imposée, malgré le conflit qui continue d'opposer deux

conceptions irréductibles : pour l'une, la probabilité est une affaire subjective qui concerne l'état des croyances de chacun ; pour l'autre, c'est surtout une question objective relative à la fréquence d'apparition de phénomènes aléatoires. C'est de ce concept essentiel et délicat que le livre fait l'archéologie. Comment la probabilité est-elle devenue aussi envahissante, en politique comme en science, et qu'a-t-elle à voir avec l'opinion ? Comment une notion si fugace est-elle devenue l'objet d'un calcul ? Quels défis lance-t-elle au raisonnement et à la logique ? Pour répondre, l'ouvrage convoque notamment les œuvres de Pascal, Leibniz et Huygens, examine l'histoire des systèmes de rentes instaurés par les politiques ou la lecture des signes révélateurs lors des épidémies, et s'intéresse également aux joueurs et aux loteries.

PHYSIQUE CORPUSCULAIRE ET COSMOLOGIE



Pr. Marcel Froissart

Le Professeur George F. Smoot, de l'Université de Californie, fera quatre leçons, sur le thème «Observing and Modeling the Universe», les 3, 10, 17 et 28 octobre 2002 à 16 heures en salle 5. Le Professeur Smoot est un des pionniers de l'étude du Fond Cosmologique de Rayonnement Micro-onde.

Ce rayonnement est le reste fossile qui nous provient de la fournaise du Big Bang. Il s'est échappé lorsque l'Univers est devenu transparent par la recombinaison des protons et des électrons en atomes d'hydrogène neutre. L'expansion de l'Univers en a étiré la longueur d'onde et l'a refroidi à 2,7° au dessus du zéro absolu de température (2,7 degrés Kelvin).

Le Professeur Smoot a collaboré à la mission

COBE, premier satellite d'étude de ce rayonnement micro-onde. Les résultats de cette mission ont été extrêmement surprénants, car on a trouvé que ce rayonnement est uniforme dans toutes les directions, à quelques millièmes de degré près. Or les parties du ciel que l'on observe

étaient éloignées au moment du Big Bang, et n'ont pas pu se mettre alors à la même température.

On suppose alors qu'une phase de gonflement de l'Univers extrêmement rapide, «l'inflation», a précédé un Big Bang beaucoup plus sage, toutes proportions gardées. Il reste à en définir le mécanisme exact.

Comme l'a montré le Professeur Smoot, pour pénétrer cet Univers opaque qui a précédé l'émission du fond cosmologique, on peut étudier les régularités des variations minimales de la température du fond du ciel selon la direction visée. COBE avait déjà donné quelques indications, de précision insuffisante.

Le Professeur Smoot a collaboré à une autre expérience, MAXIMA, qui a fourni des résultats beaucoup plus précis. Le Laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie du Collège de France participe à l'expérience ARCHEOPS sur ballon à 40 km d'altitude dans la nuit polaire, et prépare une expérience sur satellite, PLANCK, qui atteindra dans quelques années le maximum de performances que l'on sache atteindre avec les techniques actuelles.

Le Laboratoire attend donc de sa visite un échange scientifique des plus fructueux, en plus des quatre conférences qu'il donnera comme Professeur invité du Collège de France, et qui seront certainement passionnantes, montrant comment allier l'observation à la modélisation d'un Univers riche mais bien lointain.



D.R.

Expérience ARCHEOPS : février 2002

PALÉOANTHROPOLOGIE ET PRÉHISTOIRE



M. Pascal Picq, *Maître de Conférences*

John Foley

Je suis entré au Collège de France en septembre 1991 pour y développer un programme de recherche sur l'évolution et l'adaptation de la face de l'homme et de ses ancêtres, les hominidés. Comme l'avancée des connaissances sur l'évolution de l'homme ne se limite pas seulement à la quête, si importante, des fossiles, le professeur Yves Coppens, directeur du laboratoire de Paléanthropologie et de Préhistoire, voulait renforcer les recherches sur la reconstitution des modes de vie de nos ancêtres – la paléobiologie – et sur leurs modalités d'évolution. À cette époque, fraîchement revenu d'une position d'enseignant chercheur à l'université Duke aux États-Unis, je me trouvais confronté à ce que connaissent trop souvent ceux qui font des études postdoctorales à l'étranger : l'incapacité de nos grands organismes de recherche et d'enseignement à incorporer de jeunes chercheurs porteurs de nouvelles voies de recherche. La spécificité et l'originalité du Collège de France, bien connues pour les créations des chaires et les nominations des professeurs, s'applique aussi aux maîtres de conférences.

Mes recherches reposent sur l'application des techniques des ingénieurs des matériaux adaptées aux systèmes vivants, en l'occurrence le massif cranio-facial. Pourquoi nos ancêtres *Homo erectus* avaient-ils une barre proéminente au-dessus des yeux ; que signifie la présence d'un menton chez l'homme moderne ; comment expliquer la réduction de la taille des canines chez les hommes... etc ? Présentées ainsi, ces questions semblent quelque peu exotiques. Mais elles embrassent la paléanthropologie, les sciences de l'évolution, l'éthologie et les sciences dentaires. Il ne s'agit point là de syncrétisme, mais du développement d'un programme de recherche qui s'appuie sur les concepts de la morphologie évolutive. Autrement dit, ce caractère très concret et expérimental de mes recherches, s'appuie sur une forte démarche théorique, ce qui m'a amené, par exemple, à prendre conscience du retard considérable des études sur le comportement dans ce type de problématique, notamment en primatologie.

L'enseignement de la recherche qui se fait me conduit à intervenir dans plusieurs facultés de chirurgie dentaire et à y trouver des étudiants de troisième cycle. C'est la partie la plus importante et cependant discrète de mes activités. Au cours de ces dernières années, en effet, je me suis engagé dans une activité éditoriale importante, incité en cela par le Pr. Coppens, et dans de nombreuses actions pour la diffusion des connaissances scientifiques. Depuis les opportunités dispersées des commencements jusqu'aux actions actuelles, ces activités m'ont amené à être très actif dans cadre du développement de la culture scientifique et technique (Pôle International de Préhistoire ; Entretiens de la

Villette ; réunions des Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielles, etc...). Toujours avec la complicité et le soutien du Pr. Coppens, nous avons pris le train des nouvelles technologies pour la réalisation de CD-ROM et la participation aux premières grandes expériences de visio-conférence. C'est ainsi que je me suis trouvé en relation avec l'Institut National de Recherche Pédagogique où, en tant que scientifique référent, j'ai pu, avec quelques collègues d'autres institutions scientifiques, fournir des synthèses sur l'avancée des connaissances en paléanthropologie qui se retrouvent dans les nouveaux programmes d'enseignement. Depuis, j'interviens pour la formation des enseignants dans plusieurs académies.

La position de Maître de conférences au Collège de France offre, par sa particularité comme en raison du prestige de cette grande institution, et surtout dans le cadre des orientations définies par le professeur titulaire de la chaire, l'opportunité de poursuivre des programmes de recherche en relation avec d'autres institutions. Actuellement, si les moyens expérimentaux mis en œuvre jusqu'à présent m'ont permis de résoudre de vieilles controverses sur la signification fonctionnelle et adaptative de différentes parties de notre crâne, je m'oriente vers d'autres techniques mobilisant l'imagerie médicale et la simulation sur ordinateur. La partie moyenne de notre face, celle qui s'étend depuis le maxillaire jusqu'aux orbites, reste mal connue d'un point de vue biomécanique. La diversité morphologique de cette région chez les hommes de Neandertal, de Cro-Magnon ou de Solo, qui vivaient il y a 40 000 ans, ou comme chez Lucy et le kenyanthrope à face plate d'Afrique, âgés de plus de 3 millions d'années demeure mal comprise. Cette recherche intéresse aussi nos collègues des sciences dentaires puisque cette région pose bien des problèmes pour divers types de prothèses et d'implants.

Je suis reconnaissant envers Monsieur l'Administrateur de m'ouvrir les colonnes de la Lettre du Collège de France pour y exposer la face un peu cachée de mes occupations professionnelles. Je concède volontiers que mes activités pour la diffusion des connaissances scientifiques sont devenues très envahissantes, mais elles répondent à une forte demande des publics, dont les enseignants, qu'il faut mettre en relation avec la crise annoncée des vocations chez les jeunes pour les métiers des sciences. En cela, j'étais très honoré de représenter le Collège de France pour le Banquet d'ouverture de la première saison du Collège de la Cité des Sciences en présence de la Ministre de la Recherche, Madame Claudie Haigneré, en espérant avoir dignement représenté notre institution.

ASTROPHYSIQUE OBSERVATIONNELLE



Pr. Antoine Labeyrie

Extraits de l'interview réalisé par Dominique Simonnet pour le journal l'Express du 21 juin 2002

«Attention, rêveur ! Cet homme-là a toujours voulu voir plus loin que les autres, et l'étonnant c'est qu'il a réussi. Antoine Labeyrie, professeur au Collège de France, est l'astronome qui révolutionne l'astronomie. Il a inventé une nouvelle génération d'appareils qui vont permettre de découvrir d'autres planètes, dénicher les plus lointaines galaxies, détecter la vie extraterrestre, et malmener peut-être du même coup nos trop belles théories. Ses flottilles de miroirs spatiaux, ses hypertélescopes, ses interféromètres sont à l'étude en Europe et aux États-Unis. Écologiste convaincu, il rêve aussi d'un autre monde où les maisons auraient des pattes, les avions, des ailes battantes, et les hommes, un peu plus de respect pour leur petite planète.

Il vit, dans son Observatoire de Haute Provence, au milieu des coupoles des télescopes et des herbes sauvages, qu'il connaît par leur nom et vous propose parfois de goûter, en se plaignant des archaïques lampadaires qui tuent les papillons exotiques. Comme dans toute bonne légende, il a commencé enfant, en découvrant, dans le grenier, la vieille lunette astronomique de son grand-père. Et comme tous les bons pionniers, il a d'abord été décrié, incompris. Pourtant, il n'a cessé de faire des croquis, d'inventer, de bricoler, pour fouiller toujours plus loin l'Univers. Aujourd'hui, la Nasa et l'Agence spatiale européenne ne jurent que par lui. Et ses idées, considérées comme farfelues dans les années 1970, sont jugées décisives pour l'avenir de l'astronomie.

Depuis quelques mois, les astronomes semblent en pleine ébullition. Vous découvrez des planètes à la pelle dans notre galaxie, ce qui est déjà une révolution majeure, vous parlez de la vie extraterrestre comme d'une évidence... Vous êtes en train de changer de monde ?

La percée actuelle est en effet spectaculaire. Ce qui change, ce sont nos instruments. Nous abordons en ce moment une révolution comparable à celle qu'a provoquée Galilée. En utilisant une lunette pour regarder les étoiles, celui-ci a multiplié la résolution de l'œil humain par 4 ou 6, ce qui a permis nombre de découvertes : les cratères sur la Lune, les anneaux de Saturne, les satellites de Jupiter... Eh bien ! nous construisons maintenant

des instruments géants, les hypertélescopes, qui nous montreront des détails mille ou un million de fois plus fins que nos télescopes classiques. Et ce n'est qu'un début !

Qu'est-ce qui a ouvert cette nouvelle voie ?

Depuis Galilée, on n'a cessé d'augmenter le diamètre des télescopes, jusqu'à 10 mètres actuellement, ce qui nous a permis de distinguer des étoiles et des galaxies lointaines. Mais, à cause de l'atmosphère, qui brouille notre vision, les images n'étaient pas plus nettes que celles produites par un modeste télescope d'amateur. En déformant rapidement des miroirs, on parvient maintenant à éviter cette dégradation. Mieux : on commence aussi à installer des télescopes dans l'espace, hors de l'atmosphère : le télescope spatial Hubble a ainsi gagné un facteur 24 en netteté d'image. Et les interféromètres nous permettent maintenant de voir beaucoup plus loin dans l'Univers.

C'est la technologie qui révolutionne à présent l'astronomie et dont vous êtes un pionnier. De quoi s'agit-il exactement ?

Ne pouvant construire d'une seule pièce un miroir géant à l'échelle d'un ou de plusieurs kilomètres, on le réalise en petits morceaux : en espaçant plusieurs petits miroirs, disposés comme s'ils faisaient partie d'un grand, pour former un miroir fragmenté, virtuel en somme. Les faisceaux lumineux convergent tous vers un même foyer. Cela crée des interférences, qui renforcent ou détruisent localement les vibrations lumineuses et permettent d'obtenir une image à haute résolution. L'idée avait été proposée vers 1868 par Hippolyte Fizeau, un physicien marseillais, et appliquée une première fois par l'Américain Albert Michelson dans les années 1920, mais la technique restait trop difficile pour les moyens de l'époque : les miroirs devaient être positionnés au dix-millième de millimètre près ! Dans les années 1970, j'ai pensé qu'un développement majeur était possible pour l'interférométrie. J'ai construit deux petits télescopes, combiné les deux faisceaux de lumière et obtenu les fameuses interférences qui ont fourni une information plus fine que les plus grands télescopes de l'époque. J'étais convaincu que les possibilités ouvertes seraient gigantesques...»

La Terre n'est pas
le centre du monde

ACTUALITÉ DES PROFESSEURS INVITÉS

Vítor OLIVEIRA JORGE et
Susana OLIVEIRA JORGE

Professeurs d'Archéologie à l'Université de Porto (Portugal), ils ont été invités par M. Jean Guilaine à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2000.

Leurs conférences ont porté sur :

- La préhistoire du Portugal,
- Nouvelles perspectives sur le Chalcolithique du Portugal : dix années de recherches sur le site de Castelo Velho.



D.R.

Fouilles archéologiques au Nord-Est du Portugal Été 2002.

Contribution à l'étude des architectures préhistoriques post-mégalithiques de l'Europe Méditerranéenne.

En 1989, l'un de nous a commencé la fouille d'un site préhistorique de la commune de Vila Nova de Foz Côa, dans le Haut Douro portugais (Castelo Velho de Freixo de Numão). À l'époque, ce genre de sites murés de la Péninsule Ibérique, datés de l'Âge du Cuivre et de la première partie de l'Âge du Bronze (fin IV^e mill. av. J.C. - moitié II^e mill. av. J.C.) étaient considérés comme une sorte de village fortifié, en rapport avec un état de conflit plus ou moins accentué. Le site-type était Los Millares, en Espagne (Almeria) et, au Portugal, les gisements de Vila Nova de S. Pedro et Zambujal (Estremadura portugaise).

On sait maintenant que non seulement ce «type» de sites est très hétérogène, mais aussi que son interprétation est plus féconde si on les regarde comme des enceintes situées sur des points hauts du territoire, visibles, et exceptionnels pour l'époque.

Bref, il s'agissait d'une architecture complexe, plus en rapport avec la défense de l'identité des groupes qu'avec seulement la subsistance physique. Ce tournant de

l'interprétation s'intègre aussi dans une préhistoire moins «fonctionnaliste» et moins principalement «matérialiste» que celle dont nous avons héritée.

Les fouilles de Castelo Velho continuent, mais aussi la restauration du site et sa préparation pour les visiteurs, sous les auspices du Ministère de la Culture, ayant en vue que nous sommes dans la région des gravures d'air libre de la vallée du Côa (patrimoine de l'humanité classé par l'UNESCO).

En même temps, et à partir de 1998, un nouveau site du même type, mais de plus grande taille, a commencé à être fouillé par nous et d'autres archéologues de notre équipe (João Muralha, Leonor Pereira, Sá Coixão). Il s'agit de Castanheiro do Vento, dont le mur chalcolithique présente toute une série de «bastions», une entrée monumentale, etc.

La matière première utilisée dans ces architectures était le schiste local, qui se fragmente facilement, mais surtout l'argile. Nous sommes ici bien dans le monde des «architectures de terre» méditerranéennes.

Vítor et Susana Oliviera Jorge



V. O. Jorge

Étude des architectures préhistoriques du N.E. du Portugal – CASTANHEIRO DO VENTO, 2001 – un des «bastions» du mur chalcolithique («Bastion B»)

Sho-ichi SATO

Professeur à l'Université de Nagoya (Japon), il a été invité par M. Pierre Toubert à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2001.

Ses conférences ont porté sur :

- La fiscalité post-romaine au domaine du haut Moyen-Âge
- L'étude de l'Europe médiévale dans l'historiographie japonaise depuis l'ouverture du pays (Meiji).



Dr.

Pour une valeur universelle : cas de l'historien médiéviste occidentaliste au Japon

À mon retour d'une tournée de conférences merveilleusement organisée depuis Aix-en-Provence et qui s'est close à Paris, au Collège de France, quelqu'un a fait une allusion discrète au succès de ma candidature à un prix 2002 de la Japan Academy récompensant mes recherches sur les documents comptables de Saint-Martin de Tours à l'époque mérovingienne, recherches que j'ai publiées en 1997 en japonais. La cérémonie de la remise du prix a eu lieu solennellement devant Leurs Majestés au palais de l'Academy à Tokyo en juin dernier. Lorsque j'ai réalisé que m'était échu un tel privilège, j'ai éprouvé à la fois du bonheur et de l'embarras. Bonheur, parce qu'il s'agit du prix le plus prestigieux pouvant, dans mon pays, distinguer un travail scientifique. Embarras, parce que je suis le premier médiéviste spécialisé dans l'Occident à avoir reçu cet honneur, alors que dans les domaines de l'histoire du Japon ou des pays asiatiques, notamment la Chine, je n'aurais guère de difficultés à trouver d'autres lauréats. On pourrait donc en conclure qu'au Japon l'histoire de l'Europe médiévale est une discipline un peu marginale, et cela non sans cause.

En effet, même si avec l'ère Meiji, le Japon a multiplié depuis un siècle et demi les contacts avec la science européenne, en particulier dans le domaine de la recherche historique, ce qui prima longtemps pour mes prédécesseurs, ce furent les vues générales rendant compte du haut développement des civilisations européennes. Ils négligèrent l'érudition philologico-historique, taxée d'étroitesse, et se contentèrent trop facilement de la méthode comparatiste, dans l'espoir d'en tirer les *arcana augendi* de l'Europe.

Ils ont ainsi fondé un style de recherche, assigné aux chercheurs un ensemble d'objectifs qui ont longtemps gouverné notre manière d'étudier l'histoire européenne. Encore faut-il souligner que cette méthode ne dépassa pas son champ d'application, l'Europe. En revanche, nos recherches d'histoire japonaise et chinoise disposaient déjà d'une importante base érudite et cela depuis le régime des Tokugawa, ce qui leur permit de garder la voie droite. Pour résumer les difficultés d'un historien japonais occidentaliste de notre temps, je me retrancherais volontiers, mutatis mutandis, derrière une formule du biologiste allemand Haeckel, «l'ontogénèse répète la phylogénèse». Pour que le travail de l'historien, quel que soit son objet, puisse retrouver son vrai sens, celui d'une pratique scientifique, il lui faut retourner à l'étude des documents. À moins que la communauté des historiens occidentalistes ne partage une telle conviction, le développement possible de la recherche scientifique risque de se passer de l'étape importante des études de la source, et cela reste toujours le cas chez nous, pour la plupart. Il va sans dire que cette déficience d'ensemble affecte facilement les individus du fait de la pression du système d'éducation et des méthodes présidant à l'entraînement scientifique.

Pourquoi cette anomalie propre à la seule communauté des occidentalistes, je veux dire les historiens occidentalistes japonais, quand ceux qui traitent de l'histoire du Japon et des pays asiatiques y échappent largement ? Parmi les éléments de réponse que l'on peut donner, on peut alléguer qu'il est difficile de se plonger dans l'étude d'une civilisation entièrement

étrangère à la sienne sans être tenté de se référer à cette dernière. Peut-être nos principes, dans la sphère des sciences humaines, sont-ils encore trop dépendants des valeurs nationales et insulaires pour s'identifier à un système de valeurs universelles. Alors que je m'efforce de rompre avec cette perspective trop limitée, j'ai la chance d'avoir sous les yeux le bel exemple du regretté Bernard Frank, ancien professeur au Collège de France (titulaire de la chaire de *Civilisation japonaise* de 1979 à 1996). Ce grand savant a réussi à s'approprier le vécu de l'Antiquité japonaise avec la même pertinence que les savants japonais les plus compétents et cela, certainement, n'est pas sans rapport avec la tradition d'humanisme érudit de laquelle il relevait, et qui lui a permis d'élaborer la méthode qu'il a appliquée à l'étude du Japon.

Je serais très heureux si la Japan Academy avait couronné mon oeuvre dans l'esprit de reconnaître mes efforts pour restaurer l'érudition et pour rejoindre ainsi le mouvement d'ensemble de l'historiographie médiévale occidentale. Quelle que soit la part personnelle de mon travail, je n'aurais garde d'oublier, en un moment si encourageant pour moi, les conseils et l'assistance inlassables de mes amis et collègues français et autres. Je me contenterai de mentionner ceux qui ont eu une influence directe sur mes recherches sur les documents mérovingiens : MM. Pierre Toubert, Pierre Riché, Jean Vezin, Pierre Gasnault, Hartmut Atsma, le byzantiniste Jean Gascoü ainsi que mon ami Shiro Ishii qui a inlassablement intercédé pour moi auprès de la Japan Academy.

Sho-ichi Sato

Mark TURNER

Professeur à l'Université du Maryland (USA), il a été invité par M. Marc Fumaroli à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2000.

Ses conférences ont porté sur :

- L'imagination et le cerveau,
- L'invention du sens,
- La perspicacité et la mémoire,
- La neuroscience cognitive de la créativité.



D.R.

L'intégration conceptuelle

Dans mes conférences au Collège de France, en 2000, j'ai eu l'occasion de présenter les grandes lignes d'une théorie de l'intégration conceptuelle – théorie développée en collaboration avec le professeur Gilles Fauconnier, polytechnicien et ancien élève de Roland Barthes, de Pierre Bourdieu et de Claude Lévi-Strauss, qui a été développée dans l'ouvrage *The Way We Think : Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities* (Basic Books : 2002) (*La manière dont nous pensons*), de publication récente, et aussi dans les ouvrages *The Literary Mind* (Oxford University Press, 1996) et *Cognitive Dimensions of Social Science* (Oxford University Press, 2001). Le texte de mes conférences en français est disponible sur le web à l'URL suivant : <http://turner.stanford.edu>.

L'intégration conceptuelle est une opération mentale qui est essentielle à la cognition humaine. Bien qu'elle soit extrêmement imaginative, elle est utilisée régulièrement et presque constamment pour construire du sens. Les êtres humains ont une aptitude unique pour exécuter un genre très avancé d'intégration conceptuelle. Ce genre avancé est appelé, en anglais, «double-scope integration», et en français, de manière inexacte, «l'intégration bilatérale». L'intégration «double-scope» est, comme je le propose, l'aptitude principale que nous utilisons pour innover. C'est la faculté mentale qui caractérise le cerveau humain, la faculté mentale qui sous-tend d'autres facultés mentales uniquement humaines, la faculté mentale qui a permis aux êtres humains de faire cette

avancée spectaculaire pendant le Paléolithique Supérieur. Avant cette ère, les êtres humains étaient simplement un groupe insignifiant de grands mammifères. Après cette ère, ils furent l'espèce prédominante sur notre planète. Cent mille ans peut-être avant le Paléolithique Supérieur, les êtres humains avaient déjà atteint leur forme anatomique moderne. Mais quelque chose a changé dramatiquement pendant le Paléolithique Supérieur. Les découvertes archéologiques indiquent que pendant cette période, les êtres humains ont acquis une aptitude étonnante, une aptitude sans précédent, l'aptitude d'innover. Il semblerait que pendant le Paléolithique Supérieur, les êtres humains aient acquis une imagination humaine moderne. Ils développèrent l'aptitude à créer de nouveaux concepts. Ils développèrent l'aptitude à créer de nouveaux modèles mentaux. Les résultats furent stupéfiants : apparemment, à cette époque, les êtres humains acquièrent leurs aptitudes pour l'art, la science, la religion, la culture, l'usage des outils raffinés, et probablement le langage. C'est, comme je le propose, l'intégration «double-scope» qui amène à ces aptitudes humaines.

L'opération mentale d'intégration conceptuelle nous donne un certain nombre de facultés supérieures. En particulier, elle nous donne celle de réaliser trois catégories d'actes mentaux qui caractérisent les êtres humains. Grâce à l'intégration conceptuelle, les êtres humains peuvent d'abord développer de nouveaux sens, et puis comprendre des ensembles conceptuels disparates, et aussi comprimer des ensembles conceptuels disparates dans

un seul espace mental qu'on peut alors appréhender et manipuler aisément.

Ce projet théorique a donné lieu, d'autre part, à la constitution, en l'an 2001, d'un groupe international de recherche sur l'Art, le cerveau et l'esprit («Cognition, Brain, and Art»), qui a profité de l'hospitalité du Center for Advanced Study in the Behavioral Sciences, à Stanford, (CASBS), durant une année, pendant laquelle il a réalisé une conférence interdisciplinaire au Centre Getty, à Los Angeles, en avril 2002, sur «Frames of Viewing» («Les cadres du voir»). Actuellement, une conférence est prévue pour le mois d'août, au Danemark, sur la théorie de l'intégration conceptuelle, organisée par l'université d'Odense, et avec la participation de la presque totalité des chercheurs spécialisés dans ce champ. Cette conférence est également annoncée à <http://turner.stanford.edu>.

Mark Turner

ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

SIGNATURE DU PLAN QUADRIENNAL



Patricia Liegou

De gauche à droite : M. Jean-François Méla, *Chef de la Mission scientifique et universitaire du Ministère de la Recherche*, M. Jean-Richard Cytermann, *Directeur de la Programmation et du développement à l'Éducation nationale* et M. Jacques Glowinski, *Administrateur*

Le contrat quadriennal de développement 2001-2004 du Collège de France a été signé le 14 juin 2002 dans le bureau de l'Administrateur par les quatre parties prenantes : le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, le CNRS, l'INSERM et le Collège de France.

Il est à noter que c'est la première

fois, depuis 1990, que cette signature revêt un caractère aussi solennel.

Ce document consacre le développement d'un partenariat renforcé avec les deux grands organismes de recherche.

Il regroupe l'ensemble des moyens financiers (crédits de vacations, de fonctionnement, d'infrastructure, d'équipements et de moyens de calcul

et de maintenance recherche) attribués par le Ministère pendant la période considérée, soit au total 5 492 000 euros (36 026 000 francs) par an.

Il est complété par un état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat tripartite par les deux autres partenaires institutionnels, soit 878 624 euros (5 763 400 francs) pour le CNRS, 640 286 euros (4 200 000 francs) pour l'INSERM.

Par rapport à la période précédente les crédits scientifiques ont été augmentés d'un peu plus de 15 % et ceux de maintenance multipliés par trois, retrouvant ainsi un niveau plus acceptable. En revanche la subvention d'infrastructure n'a pas été revalorisée.

On rappellera enfin que la signature du contrat est intervenue après de longues et difficiles négociations qui ont duré deux ans.

Jean-François Rigoni

MOTION DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée des Professeurs du 30 juin 2002 :

«Les Professeurs du Collège de France sont conscients de la surcharge de travail engendrée pour les personnels administratifs du Collège par la complexité accrue des procédures et par les réorganisations en cours. Ils tiennent

à les remercier d'y avoir fait face avec beaucoup d'efficacité. Ils regrettent profondément l'impossibilité dans laquelle le Collège se trouve d'accroître leur effectif, d'obtenir les revalorisations de carrière qui seraient légitimes malgré la rareté des possibilités de promotion qui leur sont offertes. Ils demandent expressément que cette situation évolue

par une augmentation du nombre de postes administratifs et techniques.»

ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

● *Les fous voyageurs*, Ian Hacking, traduit de l'anglais par Françoise Bouillat (les Empêcheurs de penser en rond, 2002).

● *Le cheval et la guerre, du XVI^e au XX^e siècle*, ouvrage collectif sous la direction de Daniel Roche (édition de l'Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 2002).

● *Capitales culturelles, capitales symboliques*, sous la direction de Daniel Roche, Actes du colloque organisé au Collège de France, Publications de la Sorbonne, 2002.

● *Dictionnaire du Moyen Âge*, sous la direction de Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink, Paris, Presses Universitaires de France, 1650 p., sortie le 4 octobre 2002.

● *L'œuvre et son ombre. Que peut la littérature secondaire ?* Colloque de la Fondation Hugot du Collège de France (22-24 novembre 2000), sous la direction de Michel Zink, contributions de Yves Bonnefoy, † Pierre Bourdieu, Pascale Casanova, Antoine Compagnon, Michael Edwards, Marc Fumaroli, Michel Jarrety, Hubert Monteilhet, Carlo Ossola, Harald Weinrich, Michel Zink, Paris, Éditions de Fallois, sortie novembre 2002.

● *Histoire des paysans français, de la Peste noire à la Révolution*, Emmanuel Le Roy Ladurie, Seuil, 2002.

● *L'Univers, les Dieux, les Hommes*, Jean-Pierre Vernant, «Points» Seuil, 2002.

● *Remarques sur le regard - Picasso*,

Giacometti, Morandi, Yves Bonnefoy, Calmann-Lévy, 2002.

● *Le Langage et l'oubli*, Yves Bonnefoy, Mercure de France, 2002.

● *Le Temps des cathédrales - L'Art cistercien II*, Georges Duby, Gallimard «Quarto», réédition 2002.

● *Gouttes, Bulles, Perles et Ondes*, Pierre-Gilles de Gennes avec Françoise Brochart-Wyart et David Quéré, Collection Échelles : Belin, 2002.

● *Masculin/Féminin 2 - Dissoudre la hiérarchie*, Françoise Héritier, Odile Jacob, 2002.

● *La Philosophie des sciences*, sous la direction de Daniel Andler, Anne Fagot-Largeault et Bertrand Saint-Semin, Folio, 2002.

PRIX ET DISTINCTIONS

◆ M. Jean Irigoin, professeur honoraire, titulaire de la chaire de *Tradition et critique des textes grecs*, a reçu le Prix International «Antonio Feltrinelli» décerné par l'Accademia Nazionale dei Lincei (Rome).

◆ M. Jean-Pierre Changeux, titulaire de la chaire de *Communications cellulaires*, a reçu le «Karl Spencer Lashley Award» décerné par l'American Philosophical

Society.

◆ Mme Françoise Héritier, professeur honoraire, titulaire de la chaire d'*Étude comparée des sociétés africaines*, a reçu le prix Costantino Nigra 2001 de la Faculté des Lettres et Philosophie de l'Université du Piémont oriental.

◆ M. Marc Fumaroli, professeur honoraire, titulaire de la chaire de

Rhétorique et société en Europe (XVI^e et XVII^e siècles) a reçu le prix de la Fondation Pierre Lafue.

◆ M. Xavier Le Pichon, titulaire de la chaire de *Géodynamique*, a reçu le Prix Balzan 2002.

COLLOQUES

SIGNALISATION DES CELLULES VASCULAIRES

L'Institut Fédératif de Recherche 06 "Circulation Lariboisière" a organisé le 14 juin 2002 une journée scientifique autour du thème "Signalisation dans les cellules sanguines et vasculaires".

Ce colloque a réuni des participants appartenant pour la plupart à l'IFR 06 et également des scientifiques de différents laboratoires intéressés d'Île de France.

Quatre conférenciers extérieurs ont été invités à présenter une synthèse des connaissances dans le domaine des cellules endothéliales (S. Dimmeler Francfort) et des plaquettes (G. Fitzgerald, Philadelphie). J. Pouyssegur (Nice) a exposé les mécanismes d'activation du VEGF

par l'hypoxie et M. Bennett (Cambridge) ceux de la rupture de la plaque d'athérome.

Six chercheurs travaillant sur le site Lariboisière ou impliqués dans des collaborations avec des laboratoires de l'IFR6 ont présenté des résultats plus ponctuels portant sur la signalisation calcique, la protéine notch3 dans les cellules musculaires lisses, le rôle des phosphoinositides et des MAP kinases dans l'activation plaquettaire, et enfin, le rôle des facteurs mécaniques dans la signalisation vasculaire.

Les 120 participants à ce colloque très interactif ont



M. Jacques Pouyssegur, CNRS, Nice

beaucoup apprécié le programme scientifique présenté dans un cadre confortable et prestigieux, au cœur du quartier latin.

Bernard Levy
Directeur de l'IFR

INTRICATION QUANTIQUE

Un symposium a réuni les 19, 20 et 21 juin 2002 au collège de France les membres de l'équipe de recherche de Serge Haroche et ceux du groupe de recherche du Professeur Yamamoto de l'Université de Stanford (États-Unis), sur le thème de l'intrication quantique.

Cette réunion a donné l'occasion aux deux équipes de faire le point sur leurs recherches complémentaires orientées vers la compréhension et l'exploitation pratique de l'intrication quantique. Ces recherches se font dans un programme international de coopération scientifique, financé par le Japan Science and Technology Corporation (JST), dans le cadre d'un accord signé en 1999 avec le CNRS et l'ENS. L'équipe française effectue ses recherches au laboratoire Kastler Brossel du Département de Physique de l'ENS.

Le symposium, auquel étaient également conviés une dizaine de participants venant d'autres laboratoires français et étrangers, a permis de présenter les résultats récents des groupes de l'ENS et de Stanford au cours

d'une série d'exposés faits par des étudiants ou des jeunes chercheurs. Y ont été également présentées un certain nombre d'avancées importantes réalisées dans d'autres équipes.

Serge Haroche
Professeur



Participants au symposium

L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DANS LES MONARCHIES ANTIQUES

M. Nicolas Grimal, *Professeur*

Ces deux journées de rencontres, tenues les 24 et 25 juin 2002 au Collège de France ont réuni, dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, dix-huit participants, appartenant au Centre National de la Recherche Scientifique, à diverses universités françaises et étrangères, quatre professeurs et plusieurs chercheurs associés du Collège. Quatre thèmes principaux avaient été retenus : l'élaboration du récit historiographique, la question des genres historiques et de l'écriture de l'histoire, celle des supports, puis, étant donné les régimes politiques des champs historiques envisagés, la relation de l'idéologie monarchique à l'histoire.

L'intention était de présenter un panorama représentatif de cette problématique dans les principales civilisations de l'Antiquité classique et orientale, tout en offrant quelques points de comparaisons plus récents : de Byzance à l'Empire ottoman. Au-delà des résultats obtenus, qui seront publiés en 2003 dans la collection patronnée par la chaire, l'un des buts visés par cette réunion était de renforcer les coopérations interdisciplinaires entre les

MM. Nicolas Grimal et Pierre Briant, *Professeurs*

chaires et les équipes du Collège engagées dans des études de philologie, d'archéologie et d'histoire consacrées aux mondes classiques et orientaux, chacun faisant intervenir, à son tour, les chercheurs auxquels ses propres travaux l'associent. Le groupe informel et ouvert ainsi créé a décidé, au vu de ces premiers résultats, de poursuivre l'expérience l'année prochaine, en organisant une deuxième rencontre, consacrée aux documents officiels gravés sur pierre, à l'initiative, cette fois, de l'équipe d'études sémitiques associée au Collège de France et dirigée par Christian Robin.

Les communications suivantes ont été présentées :

- **L'élaboration du récit historiographique**

- «Des notes à l'affichage. Quelques réflexions sur l'élaboration des inscriptions historiques royales» (N. Grimal).

- «Les guerres araméennes et assyriennes dans les livres des Rois : l'événement et sa place dans l'histoire du salut» (Fr. Briquel-Chatonnet).

- «L'historien et le devin, entre le discours politique et la science divinatoire, le récit historiographique» (J.-J. Glassner).

- «Ramsès II face aux événements de Qadach : pourquoi deux récits officiels différents» (Cl. Obsomer).

- **Genres historiques et écritures de l'histoire**

- «Le motif littéraire de la communication dans les inscriptions royales assyriennes (XI^e-VII^e av. J.-C.)» (M.G. Masetti-Rouault).

- «Prophétie et histoire» (M. Hadas-Lebel).

- «De la Chronique d'Osorkon aux annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire» (O. Perdu).

- «Un exemple d'histoire officielle ottomane ? Le récit de la campagne de Szigetvár (1566) dans une lettre du Sultan Selim II au chah d'Iran Tahmasp» (N. Vatin).

- «Les chroniques égyptiennes d'époque byzantine : une écriture égyptienne de l'histoire régionale ?» (J.-M. Carrié).

- **Histoire, idéologie monarchique et autobiographie royale**

- «Quand les rois écrivent l'histoire : la domination achéménide vue à travers les

M. Gilles Veinstein, *Professeur*

- inscriptions officielles lagide» (P. Briant).

- «L'historiographie égyptienne, autobiographie des rois ?» (P. Grandet).

- «Les Hittites entre réalité historique, équivoque et propagande» (E. Masson).

- «Les inscriptions royales égyptiennes du premier millénaire av. J.-C. : continuité et changement» (R. Gozzoli).

- «Auguste et le passé. Restauration et histoire au début du principat» (J. Scheid).

- **Support, format et contenus**

- «Chronologies différentielles des titres impériaux selon les supports utilisés. Quelques exemples empruntés à la documentation ottomane» (G. Veinstein).

- «L'image monétaire, de l'identité de la cité à son histoire» (O. Picard).

- «Des annales royales aux biographies de particuliers dans l'Égypte du III^e millénaire : la question du format» (M. Baud).

- «Le rapport récit/image dans l'art italique et romain» (A. Rouveret).

Nicolas Grimal
Professeur

M. John Scheid, *Professeur*

JOURNÉES PIERRE-GILLES DE GENNES



Les 28 et 29 juin se sont tenues dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre deux journées autour du Professeur Pierre-Gilles de Gennes, à l'occasion de son départ prochain de la direction de l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris (ESPCI). À cet amateur d'excursions montagnardes fut proposée une sorte de parcours rétrospectif, autour des lieux parisiens qu'il marqua et anima, et qu'il choisit peut-être pour leur altitude (relative) : du plateau du Moulon (Saclay et Orsay) à la Montagne Sainte-Geneviève (le Collège et l'ESPCI), tel était le menu de ces deux jours.

Chaque étape fut le prétexte d'une sorte de mini-colloque dont les acteurs choisirent pour les uns d'évoquer des souvenirs personnels, pour d'autres de raconter un moment d'histoire scientifique, pour d'autres enfin de faire le récit d'une avancée récente de leur domaine. D'où le sentiment d'une extrême diversité, qu'on attribuera aussi au choix des responsables de chaque mini-colloque (Jean-Philippe Bouchaud pour Saclay, Pawel Pieranski pour Orsay, Claudine Williams pour le Collège et Claude Boccard pour l'ESPCI) d'amalgamer plusieurs générations de physiciens et de chimistes, des compagnons de route des premières épopées aux jeunes chercheurs ou thésards d'aujourd'hui.

Au-delà de cette très grande variété (jusqu'au sens littéraire du terme : un des intervenants, Jacques Villain, organisa son intervention autour d'un sonnet), nous fûmes, je crois, tous sensibles à l'enthousiasme constant qui marqua ces deux jours – et qui reflétait

sans doute à la fois la joie d'avoir été (ou d'être) l'acteur d'une grande aventure collective, et le plaisir plus immédiat d'être là et de participer. Et au total, on eut le sentiment que, plus que d'avoir créé une École (avec ce que ce terme pourrait avoir de normatif ou de paternaliste), Pierre-Gilles de Gennes avait réussi à fonder une sorte de Fédération, en amenant les uns et les autres à se retrouver aux frontières de leurs disciplines ou même de leurs secteurs d'activité. Pour ne prendre qu'un exemple, mais particulièrement significatif, nombreux furent ceux qui soulignèrent l'engagement fructueux du Professeur de Gennes sur le front abrupt qui sépare le plus souvent recherches fondamentale et appliquée.

Et puisque l'on parle de frontières, il pourrait paraître surprenant de voir l'itinéraire de Pierre-Gilles de Gennes ainsi borné par ces quatre lieux parisiens (aussi remarquables soient-ils). Et de nombreux orateurs (en particulier Henri Benoit et Phil Pincus) surent rappeler que bien d'autres pôles, comme Strasbourg ou maintes universités américaines, furent aussi fédérés par cet infatigable arpenteur de la physique de la matière condensée. Et si tous trouvèrent dans ces deux jours l'occasion d'affirmer à Pierre-Gilles de Gennes leur reconnaissance, et très spécialement pour son action refondatrice à la tête de l'ESPCI, nous pouvons à notre tour profiter de ces lignes pour remercier ceux qui organisèrent ces belles et chaleureuses journées – le Professeur Glowinski qui les introduisit, les Professeurs Abragam et Lehn qui les présidèrent, et Étienne Guyon et Michel Laguès, qui en furent les maîtres d'œuvre.

David Quéré

Directeur de recherches au Laboratoire de Physique de la matière condensée



MM. Pierre-Gilles de Gennes et Anatole Abragam, *Professeurs*

Souvenir d'Anatole Abragam :

«J'assiste à la conférence inaugurale de De Gennes au Collège. À mes côtés Raymond Aron. L'exposé de Pierre-Gilles provoque chez Aron un enthousiasme indescriptible (...) : "Mais comme c'est intelligent ce qu'il dit ! Mais ils sont tous comme ça vos physiciens ? Il pète d'intelligence ce gamin" (...)»



Pierre-Gilles de Gennes a accepté de retracer sa carrière devant la caméra de l'équipe du réalisateur Ramdane Issaad pour le deuxième entretien de la série «Mémoire du Collège de France». Le tournage a eu lieu dans son bureau et dans l'antichambre du bureau de l'Administrateur, le 19 juin 2002.



M. Bertrand Delanoë, *Maire de Paris*, et M. Pierre-Gilles de Gennes, *Professeur*, lors de la réception donnée en son honneur, le 29 juin 2002 dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Élise Lorenceau

CONGRÈS DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES EN L'HONNEUR DE JACQUES-LOUIS LIONS

Extraits du discours prononcé par Robert Dautray le 1^{er} juillet 2002 en hommage à Jacques-Louis Lions.



M. Robert Dautray

«Chers Amis,

Permettez-moi de ne pas faire une narration construite, elle vous montrera une autre voie vers Jacques-Louis Lions, que lui-même avait acceptée de moi et bien perçue.

Lions était infiniment prudent, circonspect et observateur dans les milieux dirigeants parisiens non scientifiques, étrangers à sa jeunesse. Par exemple, quand il s'agissait de proposer une nouvelle personne pour un conseil scientifique, il l'évoquait lors d'une autre occasion et évaluait les silences comme des désapprobations éventuelles devinant les querelles d'organismes.

Lorsque nous nous quittons, il me disait toujours : «la situation est sous contrôle». Il avait confiance fondamentalement dans les hommes de science qu'il avait vu à l'œuvre, et dans la vie, ayant rencontré et gardé comme amis de toute la vie tant de personnalités exceptionnelles attachantes de tous les continents. (...)

(...) D'une montée en très haute altitude chez les anciens Incas, lors d'une réunion mathématique au Pérou où il était avec Dieudonné, il me décrivait l'action de l'altitude chez Dieudonné, bientôt prostré et sur lui-même. Mais surtout le malheur de ces paysans des sommets, adaptés à ces seules altitudes, et donc, à l'inverse, incapables de

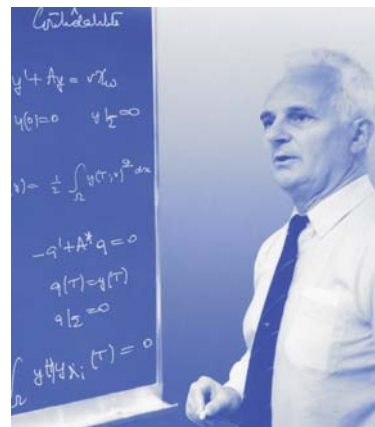
descendre sur la côte, piégés pour toute leur existence dans cette survie de chaque jour, infiniment difficile. Lions était un homme de compassion : il savait que notre monde est vaste et terrible. Tous ses élèves ici présent le savent. Chacun m'a dit de ceci ou de cela : «c'est mon dernier cadeau de Lions», comme Chateaubriand disant d'une femme aimée «Mon dernier sourire sera pour vous». (...)

(...) Au plus fort de la pression en Europe de l'Est, Lions réussit, en prenant tous les risques, lors d'un congrès de mathématiques en Finlande, à faire traverser les contrôles et à amener jusqu'à l'avion de ligne occidental, un mathématicien roumain qui voulait fuir la tyrannie *Ceausescu* qui le privait de sa dignité humaine. Lions était un homme courageux. Il l'avait démontré pendant l'occupation allemande, résistant armé à moins de 16 ans.

Pour chacun des mathématiciens qu'il connaissait, qui pour une raison ou une autre, était en détresse morale, Lions était l'homme qui leur permettait de reprendre confiance en eux et en la vie, en sentant son intérêt pour eux, sa confiance et son appui moral et concret. Lions était un homme de justice, de générosité et aussi de pardon. « Un scientifique veut être identifié et reconnu » me disait Lions. (...)

(...) Au début de nos relations scientifiques, à chaque problème physique que je lui soumettais, il disait : «Ah, ces physiciens !!». Mais progressivement, il se faisait expliquer le phénomène physique lui-même, voyait d'emblée les points importants de la modélisation, proposant alors d'autres modélisations pour mieux traiter le problème mathématique. (...)

(...) Sa nomination au CNES, due à la lucidité, au jugement et à l'action de Hubert Curien, fut rapidement pour lui une grande joie scientifique et une nouvelle jeunesse intellectuelle. Il y parlait science et technique à chacun, du ton non pas d'un Président ou d'un



M. Jacques-Louis Lions

savant apprécié, mais comme un collègue. Il s'y fit des amitiés de toute la vie, qui marquèrent profondément ces personnes. (...)

(...) Lions regardait au CNES les problèmes de chacun et voyait tant les orientations fécondes, que les problèmes mathématiques à traiter, comme l'attachement de structures flexibles sur des objets rigides avec leur contrôle, des problèmes de combustion pour les lanceurs, que de nouvelles catégories de problèmes de contrôle. (...)

(...) D'où tirait-il son équilibre, sa sérénité, sa tranquillité, son humour, c'est-à-dire sa distance vis-à-vis des événements ? De son génie bien sûr et de son courage à en assumer les obstacles.

Né en 1928, Robert Dautray est membre de l'Institut (Académie des Sciences) et membre du Comité des Sages.

Parmi ses importantes fonctions, citons :

- Directeur du programme grand laser Phébus au Commissariat à l'Énergie Atomique ;
- Directeur scientifique puis Ancien haut commissaire à l'Énergie atomique.

Toutefois la force qui émanait de lui s'appuyait sur sa vie familiale : de son épouse, compagne de sa jeunesse, de son fils, qu'il aimait tellement que c'était pour lui un accomplissement principal de sa vie, se mettant au poste d'admiration pour ne pas l'influencer, amour que ce fils lui retournait dans une communion profonde du père et du fils.

À tous, sa famille, ses élèves devenus ses collègues, ses amis ici



Mme Claudie Haigneré, *Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies*

rassemblés, je dis : « Dans le fond de notre dérélition (« état de l'homme qui se sent abandonné, privé de tout secours divin » dictionnaire Robert), peu à peu, le creux de notre plaie de l'absence de Jacques-Louis Lions, se remplit d'une substance que je ne saurais qualifier, un mélange de vide, d'abîme, de mystère, de regret et de nostalgie déchirants, d'impossibilité de le concevoir et de l'admettre, mais aussi d'accomplissement calme et durable sous forme de douloureuse reconnaissance de cette vie si féconde qu'il a eue, si accomplie, où il nous a inclus, pleinement, unis à sa famille, ses maîtres, ses collègues, ses élèves et la génération de leurs élèves et à ses amis, douloureuse reconnaissance si totale, que cela ne peut se dire, ni se communiquer et même s'écrire.

Mais chacun de nous le ressent dans son cœur.

Reconnaissance pour ce qui est arrivé. Il a vécu parmi nous.

Nous savons que chaque jour, sereinement, avec confiance et liberté, plein de connivence avec nous, Jacques-Louis Lions est, pour sa famille, pour ses élèves devenus ses collègues et ses amis, pour nous tous rassemblés ici, notre partie la plus intime, la plus vivante.»



M. Pierre-Louis Lions et M. Jean-Christophe Yoccoz, *Professeur*

ORIGINE ET ÉVOLUTION DES LANGUES : APPROCHES, MODÈLES, PARADIGMES

Ce colloque qui s'est tenu au Collège de France, les 26 et 27 septembre 2002, a été proposé en étroite collaboration avec le programme « origine de l'homme, du langage et des langues (OHLL) » du CNRS.

Les recherches sur les origines de l'homme ont été spectaculairement relancées depuis une dizaine d'années, tandis qu'un certain nombre par les travaux d'équipes de généticiens, de linguistes, d'anthropologues et d'archéologues, qui ont abouti à la proposition d'un nouveau modèle d'ensemble.

Selon ce modèle, parfois qualifié de *Nouvelle Synthèse*, l'homme moderne, à l'issue d'un "goulot d'étranglement" biologique, serait apparu entre 200 000 et 100 000 ans avant notre ère, sans doute en Afrique orientale, à partir d'évolutions locales de l'*Homo erectus*. Au nombre de quelques milliers, les individus composant ce type humain, aux performances psychomotrices identiques aux nôtres, se seraient ensuite répandus dans l'ensemble de l'Ancien, puis du Nouveau Monde, dispersant ainsi leurs gènes, mais aussi leurs langues.

Avec leurs méthodes propres, et à partir des langues et des gènes actuels, certains courants de la génétique des populations et de la linguistique typologique sont ainsi parvenus à proposer une reconstitution des arbres généalogiques respectifs des langues et des gènes de l'ensemble de l'humanité, tandis qu'un certain nombre d'archéologues proposaient de corréliser ces arbres avec des migrations préhistoriques, attestées notamment lors de la diffusion de l'agriculture au cours du néolithique.

Si cette *nouvelle synthèse* occupe aujourd'hui le devant de la scène épistémologique, on ne saurait oublier que les questions liées à l'origine et l'évolution de l'homme et des langues ont suscité au cours de l'histoire scientifique récente un grand nombre d'hypothèses, de modèles et de paradigmes variés, depuis les modèles de la linguistique aréale jusqu'aux modèles de mélange de langues en passant par les modèles de diffusion ondulatoire.

L'objectif de ce colloque international a été de confronter, sur



M. Luigi L. Cavalli-Sforza (Stanford) est intervenu sur le sujet suivant : « *Relationships between genetic evolution and evolution of languages* »

chacun de ces terrains scientifiques, les différentes hypothèses et les différents modèles proposés pour rendre compte de l'origine et de l'évolution des langues. La présence conjointe de linguistes, d'anthropologues, d'archéologues, de généticiens et de spécialistes des sciences cognitives de renommée internationale a permis d'aborder ce débat dans toute son ampleur et de rendre compte de la diversité des positions défendues, tout en montrant l'existence de nombreuses convergences disciplinaires et interdisciplinaires.

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'HISTOIRE DES RELIGIONS

La Société Ernest-Renan, Société Française d'Histoire des Religions, a organisé les 12 et 13 septembre, au Collège de France, un Congrès sur le thème : «Le monothéisme : diversité. Exclusivisme ou dialogue ?», présidé par M. Jean Leclant, Membre de l'Institut.

Cette manifestation scientifique a été organisée en liaison avec l'EASR (European Association for the Study of Religions) qui a tenu à Paris, son Congrès annuel et son Assemblée Générale. Le présent Congrès illustre le dynamisme des Sociétés Européennes d'Histoire des Religions qui se sont, il y a trois années, regroupées au sein d'une instance européenne (EASR). Ainsi s'est formée une véritable communauté européenne de savants en matière d'histoire des religions. C'est dans ce cadre qu'une cinquantaine d'universitaires et chercheurs des grandes Universités européennes se sont retrouvés à Paris, pour traiter du problème du monothéisme, dont il est à peine besoin de souligner combien il est important dans le monde contemporain.

Le problème a été abordé d'un point de vue historique, sans exclure une approche sociologique ou anthropologique. À côté d'un certain nombre de problèmes épistémologiques qui se posent à l'historien des religions qui utilise ce concept dans ses recherches, le problème de l'origine du monothéisme a été l'objet d'un débat particulier : le monothéisme est-il originel ou est-il le fruit d'une évolution

à partir d'autres pratiques (polythéisme ; magie ; animisme) ? Le monothéisme, si on le distingue d'un fait de religiosité ou de pratique individuelle, est un phénomène historique d'apparition relativement récente et de localisation déterminée. L'aire proche orientale a certes été le foyer des trois grandes



M. André Caquot, *Professeur*

religions actuelles (judaïsme, christianisme, islam) qui se rattachent à cette dénomination et qui se sont répandues dans le monde, mais y a-t-il d'autres formes du monothéisme en dehors de cette aire ? Se pose le problème du monothéisme dans le monde hellénistique et romain, où naîtra le christianisme et plusieurs savants ont étudié les rapports du monothéisme avec les croyances répandues dans l'Orient hellénistique et romain (mithraïsme, néo-platonisme, zoroastrie, mazdéisme). La dialectique monothéisme/polythéisme(s) fut l'objet d'une attention particulière. Certaines survivances de pratiques polythéistes ont été mises en évidence dans le

monothéisme chrétien, en particulier dans les croyances populaires, dans les rituels régionaux, dans des adaptations fortement marquées par le folklore. Des spécialistes ont traité du monothéisme en Afrique, ou parmi les populations ouraliennes dans le monde post-soviétique (les Maris). Il fut aussi question du dialogue interreligieux entre les grandes religions monothéistes. On n'a pas manqué de se demander si le monothéisme excluait les autres formes de croyances et de pratiques. Les liens des conceptions monothéistes avec la spéculation plus strictement philosophique ont aussi été mis en valeur. Toutes ces questions ont fait l'objet de discussions et de débats animés par des spécialistes reconnus dont MM. André Caquot et John Scheid, Professeurs au Collège de France. À un moment où les hommes politiques se posent le problème de la nécessité d'établir un enseignement, non confessionnel, des religions en France, on conçoit l'intérêt et l'utilité des réflexions qui ont été menées pendant deux jours au Collège de France. On espère enfin assister assez rapidement à la publication de ces communications, conformément à la règle qui est celle de la Société Ernest-Renan, dont les travaux sont publiés dans une Revue annuelle.

Charles Guittard

Autres journées

- 7 juin 2002 : Premier colloque de l'Académie des Neurosciences
- 10 juillet 2002 : Colloque H21 - Human Health Investments
- 18 juin 2002 : Conférence du Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique
- 17 septembre 2002 : Colloque «Nouveau programme de mobilité du 6^e PCRDT : Ressources humaines et mobilité» (CNRS)

SÉMINAIRE DES INSPECTIONS GÉNÉRALES



M. Xavier Darcos, *Ministre délégué à l'Enseignement scolaire* et Mme Geneviève Becquelin, *Doyenne de l'IGEN*

Pour célébrer le bicentenaire de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale et de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale, et ouvrir la journée de travail de ces deux grands corps, les Ministres Luc Ferry, Xavier Darcos et Claudie Haigueré sont venus au Collège de France.

À cette occasion, M. Ferry a évoqué la situation de l'Éducation Nationale : refusant d'emblée tout mythe de « Grande réforme », mais soucieux que le système éducatif

français puisse progresser, le Ministre a décrit combien la réalité du terrain témoigne avant tout du dévouement des enseignants. Les problèmes actuels sont dus essentiellement, selon lui, non pas à des questions de moyens, de postes, de budget, mais à une crise morale et culturelle de la philosophie de l'éducation, qui ne met plus assez l'acquisition du savoir au centre du système, et a trop vite oublié les acquis de la morale méritocratique et de la réussite par l'effort, pour valoriser de façon excessive le principe de l'épanouissement psychologique. Plus généralement, M. Ferry a évoqué la crise de la notion de progrès.

Ancien Doyen de l'IGEN, M. Darcos a insisté sur l'unité du tissu national et social que permet l'Éducation Nationale, sur le rôle – méconnu – d'encadrement des personnels ATOS. Il a rappelé le défi que représentent les prochaines années en matière de recrutement : enseigner doit redevenir un métier d'avenir.

Enfin Mme Haigueré a exprimé son souci de maintenir le rayonnement de la France dans la compétitivité internationale, de développer, dans le cadre d'une politique européenne de la recherche, une culture optimale de l'évaluation et de la comparaison des pratiques, et d'être attentive aux relations entre la société et la science en affirmant clairement que la science est au service d'un développement durable.



Mme Claudie Haigueré, *Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies*, M. Xavier Darcos et M. Luc Ferry, *Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche*

CONFÉRENCES DE RENTRÉE DE L'ENS

Comme l'an dernier, le Collège de France a accueilli dans son grand amphithéâtre les nouvelles promotions de l'École Normale Supérieure, dans le cadre de leur semaine de rentrée, pour deux conférences :

Le 16 septembre, M. Roland Recht, titulaire de la chaire d'*Histoire de l'Art européen médiéval et moderne*, a exposé aux futurs jeunes chercheurs les conditions de « la naissance d'une discipline : l'Histoire de l'Art au XIX^e siècle » : définition d'une légitimité scientifique, affirmation de la spécificité des méthodes (*entre* l'archéologie et l'esthétique), mais aussi querelles académiques, rivalités institutionnelles,



M. Roland Recht, *Professeur*

comparaisons avec d'autres pays (l'Allemagne tout spécialement). Si l'histoire de l'Art est une nouvelle science, doit-elle être une histoire où on ne prononce jamais le mot « beau » ? L'objet est-il une fin en soi ? Quelle est la place du jugement dans cette discipline ? Que penser de « l'obsession » de la généalogie, du classement ? Un monument est-il un *fait* ? Ces questions, relayées ensuite par le public, ont laissé penser que des progrès restent à faire, dans le domaine de l'enseignement de l'architecture, par exemple.

L'art était également présent le surlendemain – nul ne s'en étonnera – lors de la conférence du Professeur Jean-Pierre Changeux, titulaire de la chaire de *Communications cellulaires* : c'est en effet la *Madone au lapin* (1530, Titien, musée du Louvre) qui a conclu la conférence intitulée « Les architectures neurales de la pensée et du langage ». La structuration du cerveau humain, véritable « organisme dans l'organisme », fruit d'une évolution rapide marquée essentiellement par le développement du cortex frontal, relève-t-



M. Jean-Pierre Changeux, *Professeur*

elle d'une architecture universelle ? Comment, alors, en comprendre les variabilités ? Les conduites humaines sont-elles innées ? Quels sont les invariants comportementaux et de représentation ? Si apprendre, c'est éliminer, la sélection des représentations partagées relève-t-elle de *pré*-représentations dont certaines seulement sont ensuite « récompensées » ? Basées sur des illustrations de la complexité biologique des réseaux neuronaux, toutes ces questions ont laissé ouvert un champ d'explorations interdisciplinaires particulièrement propre à fasciner ce jeune public au tout début de sa carrière de recherche.

SYMPOSIUM GÈNES ET CULTURE

Enveloppe génétique et variabilité culturelle

15 et 16 octobre 2002

L'année 2001 a été marquée par la publication de la séquence complète du génome humain. La connaissance de toutes les molécules qui composent le corps de l'homme et son cerveau est désormais disponible. Ce savoir suffit-il pour définir et comprendre ce qu'est la nature humaine ? Peut-on déduire de ces données génétiques les traits caractéristiques du corps humain et les principes de l'organisation fonctionnelle de son cerveau, ainsi que l'ensemble des dispositions qui signent son humanité ?

Comment la diversité culturelle naît-elle et évolue-t-elle, comment se transmet-elle ou disparaît-elle ?

Il est établi que, d'un individu à l'autre, fussent-ils génétiquement identiques, connectivités cérébrales et conduites sont éminemment variables. Il est également reconnu que neurones et circuits possèdent une importante plasticité, tout particulièrement chez le nouveau-né, mais également chez l'adulte. Au point que l'on peut dire, avec Peter Marler, que l'être humain non seulement est capable d'apprentissage, mais possède un «instinct d'apprendre». Cette disposition cérébrale à l'apprentissage contribue entre autres à l'acquisition du langage et à la mise en place de ce que Pierre Bourdieu appelait l'«habitus». De ce fait, un interface se crée entre les sciences de la vie et les sciences de l'homme, avec en toile de fond la fusion entre universaux innés et acquis culturels. Comment cette diversité culturelle naît-elle et évolue-t-elle, comment se transmet-elle ou disparaît-elle ? Comment les sociétés humaines ont-elles fait surgir ces spécificités ethniques, sources de cohérence, mais aussi de discrimination et de conflits ? Autant de questions que le colloque devrait aborder.

Un dialogue vivant entre chercheurs des sciences de la vie et spécialistes des sciences humaines.

Sur le plan méthodologique, cette rencontre ne devrait pas se présenter comme une suite d'affirmations doctrinales ou de mises au point sur les résultats les plus récents de la recherche, mais au contraire comme un dialogue vivant entre chercheurs des sciences de la vie et spécialistes des sciences humaines, sur un des thèmes les plus controversés, mais aussi les plus passionnants de notre époque ■

Comité d'organisation :

MM. Jacques Bouveresse
Jean-Pierre Changeux (*Président*)
Philippe Descola
Gérard Fussman
Roger Guesnerie
Serge Haroche
Roland Recht

Chaque communication de 20 à 30 minutes,
sera suivie d'une discussion avec la salle

Amphithéâtre Marguerite de Navarre
Entrée libre dans la mesure des places disponibles

PROGRAMME

MARDI 15 OCTOBRE 2002

- 9 h 00 Ouverture par MM. Jacques Glowinski, *Administrateur du Collège de France* et Jean-Pierre Changeux, *Professeur (Chaire de Communications cellulaires)*
- 9 h 30 Jean Gayon (*Université Paris I - UFR de philosophie*)
Évolution culturelle : le spectre des possibles
- 10 h 15 Armand de Ricqlès (*Chaire de Biologie historique et Évolutionnisme, Collège de France*)
Histoire naturelle, Neurosciences, Sociétés : quelques réflexions sur «La mal mesure de l'Homme», en hommage à Stephen Jay Gould
- 11 h 00 pause
- 11 h 15 Jean-Louis Mandel (*Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire - Strasbourg*)
Maladies monogéniques et troubles du comportement ou de la cognition
- 12 h 00 Guillaume Ballavoine (*CNRS - CGM*)
Gènes de développement, plan du corps et organisation du cerveau
- 14 h 30 Jean-Pierre Bourgeois (*Institut Pasteur*)
Le développement de la connectivité cérébrale : étape ultime de l'individuation
- 15 h 15 Jean-Jacques Hublin (*CNRS*)
Évolution des Hominidés et Origine du langage
- 16 h 00 pause
- 16 h 15 Jean Guilaine (*Chaire de Civilisation de l'Europe au Néolithique et à l'Âge du Bronze, Collège de France*) avec Eric Crubézy (*Université Paul-Sabatier de Toulouse*)
La néolithisation de l'Europe. De quelques aspects culturels, anthropologiques et génétiques
- 17 h 00 Gérard Fussman (*Chaire d'Histoire du monde indien, Collège de France*)
L'éternel retour : Adam, Noé, Manu et les autres
- 17 h 45 **débat général**
- 18 h 30 **cocktail**

MERCREDI 16 OCTOBRE 2002

- 9 h 30 Claude Hagège (*Chaire de Théorie linguistique, Collège de France*)
Le langage et les langues entre biologique et social
- 10 h 15 Peter R. Marler (*Université de Californie - Département de Neurobiologie*)
Human and animal communication : Parallels and contrasts
- 11 h 00 pause
- 11 h 15 Bénédicte de Boysson-Bardies (*CNRS*)
Babillage et culture
- 12 h 00 Georges Guille-Escuret (*CNRS*)
Le gène qui cause et la culture qui parle : Narcisse contre Candide ?
- 14 h 30 Daniel Shulz (*Institut Alfred Fessard, CNRS, Gif-sur-Yvette*)
Neurones et apprentissage
- 15 h 15 Stanislas Dehaene (*INSERM, Unité 334 - SHFJ - CEA*)
Bases cérébrales d'une acquisition culturelle : la lecture
- 16 h 00 pause
- 16 h 15 Bernard Walliser (*CERAS - ENPC*)
Rationalité, évolution et genèse des institutions
- 17 h 00 Dan Sperber (*Institut Jean Nicod - CNRS - ENS - EHESS*)
Modularité et culture
- 17 h 45 **discussion générale animée par Jean-Pierre Changeux et Gérard Fussman**

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MARINE



La Station marine et le port de Concarneau

La Station de Biologie Marine de Concarneau vient d'achever cet été un très important programme de restructuration et de mise aux normes. Cette Station est le plus ancien laboratoire consacré aux recherches sur les organismes marins. Fondé par Victor Coste, Professeur titulaire de la première chaire d'embryologie (1844-1873) au Collège de France, sa gestion fut assurée au cours de ses 150 ans d'existence, alternativement par le Collège de France et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Depuis 1996, la Station de Biologie Marine du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Collège de France est gérée administrativement et scientifiquement par le Muséum. La Station a une triple fonction : Recherche permanente (écologie marine, biologie du développement et adaptation moléculaire), accueil d'équipes extérieures, enseignement (participation aux enseignements des universités de proximité, stages de terrain d'universités européennes) et enfin présentation au public des grands thèmes de la biologie marine (Marinarium).

Les travaux qui viennent de s'achever ont comporté trois opérations. Les viviers, témoins des origines du laboratoire ont été restaurés à l'identique et consolidés de manière à les rendre

pleinement opérationnels pour les besoins du laboratoire et des aquariums. Les bâtiments abritant les laboratoires datent des années 60. Ils ont fait l'objet d'une très sérieuse mise aux normes : changement de l'installation électrique, réserves de produits chimiques, issues de secours, ventilations, etc. Une salle de conférences a été créée.



La salle de conférences de 100 places ouvre sur le large et l'archipel des Glénan. Elle accueille les séminaires, les écoles d'été et les colloques

Enfin, le Marinarium a été agrandi et doté d'un aquarium de 130 m³. Les présentations ont été complètement revues et modernisées avec le concours de la Grande Galerie du Muséum. 20 000 visiteurs sont attendus chaque année. Le budget total de ces différentes phases de travaux atteint 3,2 millions d'euros (21 millions de francs) apportés par le Muséum, la Fondation Sauny du Collège de France, l'État (Education nationale, FNADT), les collectivités locales (Bretagne, Finistère, ville de Concarneau), l'Europe (FEDER) ainsi que par du mécénat d'entreprise (D. Jouvance, armement à la pêche CMB).

Yves Le Gal
Sous-Directeur



Le grand aquarium de 120 000 litres

Elle permet d'accueillir colloques et écoles d'été, comme, dès cette année l'école d'été «Plasticité neuronale et adaptation fonctionnelle» organisée par les professeurs Alain Berthoz et Jean Bullier.



Vue générale de la Station, des viviers et des nouveaux bâtiments

RENDEZ-VOUS AVEC JEAN DELUMEAU

M. Jean Delumeau a été titulaire de la chaire d'*Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne* de 1974 à 1994.

J'ai enseigné au Collège de France pendant vingt ans avec un bonheur constamment renouvelé. J'étais entièrement maître des sujets que je traitais, alors que dans les universités on est dépendant des programmes des examens et concours et je me suis senti, d'un bout à l'autre de ce parcours, soutenu par un public nombreux et attentif.

Jamais je n'aurais pu hors du Collège mener à bien l'entreprise historique commencée avec *La Peur en Occident* publiée en 1978, et qui, comme la plupart de mes ouvrages suivants, a fait l'objet de cours au site Marcelin Berthelot.

L'intuition première à l'origine de mon enquête m'est venue de Lucien Febvre qui, dans un article de 1956, invitait à « restituer à la peur sa place légitime dans l'histoire » : c'est ce que j'ai tenté de faire. Mais, en cours de route, la dimension de l'investigation m'est apparue plus vaste que je ne l'avais prévue. À la remise en situation des peurs collectives dans l'Europe occidentale des XIV^e-XVIII^e siècles il me sembla nécessaire d'ajouter une étude historique de la « peur de soi » dans le même cadre spatio-temporel. D'où le livre *Le Péché et la peur* publié en 1983, qui a essayé de mettre en lumière une dérive qui a longtemps marqué notre civilisation : le glissement de la « crainte de Dieu » à la « peur de Dieu ». Celle-ci conduisait à redouter que nos péchés nous conduisent en enfer. Il fallait donc avoir peur de soi : chacun était dangereux pour lui-même.

Au moment de commencer mon entreprise historique j'avais pris la résolution de ne pas rester prisonnier de la peur. Je ne souhaitais pas être catalogué uniquement comme un « historien de la peur ». D'où l'enchaînement logique de mes cours et de mes livres de la peur au sentiment de sécurité, puis aux espérances de bonheur. Peur, sécurité, bonheur : trois grands



objets historiques qui avaient largement échappé aux investigations. La série complète a donc compris les deux ouvrages sur la peur, puis *Rassurer et protéger* (1989), *L'Aveu et le pardon* (1990), enfin trois livres groupés sous le titre global *Une Histoire du Paradis*. Le premier, *Le Jardin des délices*, a été publié en 1992 ; le second, *Mille ans de bonheur*, en 1995 ; le troisième, *Que reste-t-il du Paradis ?* en 2001. Il est le seul de cette série qui n'ait pas fait l'objet de cours au Collège puisque j'étais déjà à la retraite quand je l'ai rédigé.

Je garde, par ailleurs, un souvenir très fort du séminaire et des chercheurs –très divers– qui voulaient bien se réunir chaque semaine autour de moi. Le

travail s'y faisait dans l'amitié. Nous terminions souvent la rencontre dans un bistrot voisin où les discussions se poursuivaient. Non seulement nous nous informions des travaux récents ou en cours, mais encore nous avons, au long de ces vingt ans, élaboré plusieurs ouvrages collectifs qui, tous, ont été publiés : *l'Histoire vécue du peuple chrétien* (2 vol., 1979) ; *La Première communion. Quatre siècles d'histoire* (XVI^e-XIX^e siècle), 1987. *Histoire des pères et de la paternité*, 1990 ; *La Religion de ma mère*, 1992.

Je garde la nostalgie de ces années de travail et chaque semaine je reviens au Collège de France.

Jean Delumeau
Professeur honoraire



Daniel Roche, titulaire de la chaire d'Histoire de la France des Lumières

À Louis Chevalier

par Daniel Roche
Professeur

extraits du texte lu lors de l'Assemblée des Professeurs du 30 juin 2002

Louis Chevalier a été titulaire de la chaire d'Histoire et structures sociales de Paris et de la Région parisienne de 1952 à 1981

«En 1958, dans la collection "Civilisation d'hier et d'aujourd'hui", fondée par René Grousset, paraissait un livre flamboyant, *Classes laborieuses et classes dangereuses, à Paris, pendant la première moitié du XIX^e siècle*. Louis Chevalier restera l'auteur inoubliable de ce chef-d'œuvre étrange et inclassable (P-A. Rosenthal, J. Coulon). Professeur au Collège de France depuis 1952, Louis Chevalier infléchissait ici de façon essentielle la trajectoire de sa réflexion. À la confluence de l'histoire urbaine et de l'histoire de Paris, de l'histoire et de la littérature, *Classes laborieuses et classes dangereuses* semble aujourd'hui encore rassembler toutes les interrogations d'un moment de l'Histoire et de l'historiographie du XX^e siècle. Du démographique au social, du social au politique, voilà confrontés les hésitations, les choix, les remords de la société des historiens français, les projets proposés et réalisés, les idées lancées et non reçues qui sont son lot.

S'il est commode de retenir ce moment pour rappeler ici le souvenir et la mémoire vivants de Louis Chevalier que certains ont croisé et connu mieux que moi – et c'est un de mes grands regrets – ce n'est pas sans se rendre compte que c'est un choix périlleux. Il met l'accent sur un coup d'éclat, mais il laisse dans l'ombre les processus et le terreau qui ont permis sa création, mais il infléchit trop nettement la trajectoire

d'une vie et celle de l'élaboration d'une œuvre, entre l'avant et l'après, entre ce qui est parfois occulté et ce qui est malheureusement entendu d'une manière qui n'aurait en rien convenu à la personne complexe et à la vie de Louis Chevalier, comme à ses idées enrichissantes. N'oublions pas ce qu'il a écrit dans ses mémoires (*Les Relais de Mer*) qui sont surtout l'histoire des hommes, pour le temps qu'il a vécu, et sont faites, surtout d'histoires – au pluriel et en minuscule –. Malgré tout le labeur et le mérite des historiens, je ne crois guère à la résurrection des temps qu'on n'a pas vécus, à moins que la littérature ne vienne leur donner un sérieux coup de main, leur apportant ce qui est absent des textes : les sensations, les passions, la vie. C'est là, tout autant qu'une originalité de position entre le milieu académique et la société politique et civile, un fil rouge auquel on peut se fier pour lire ensemble l'œuvre et la vie, une sensibilité qui ne sépare à aucun moment l'intelligence des choses et la matérialité des idées que Louis Chevalier observait dans les changements de la capitale et d'une société dont il ne partageait pas valeurs et choix. Si les villes peuvent aussi à leur façon mourir, comme il l'a souligné en reprenant les vers d'un poète oublié du Bas-empire Rutilius Namatianus, «*Cernimus exemplis oppida posse more*» (De Reditu suo, V, 414, *L'assassinat de Paris*, 1977, p. 1), c'est que les sociétés traversent dans l'Histoire des épisodes de fièvre et de crise dont elles se tirent avec plus ou moins de chance. L'historien Louis

Chevalier se préoccupait de comprendre les mécanismes et les engrenages de ces moments et c'est la leçon qu'il a construite dans une trajectoire originale qu'il nous lègue, au Collège de France, et souhaitons-le, bien au delà.

Cet engagement original dans les combats du présent se situe au terme d'un mouvement de formation, de réalisation, de production, premier, et d'activités intellectuelles et enseignantes riches, et comme telles méritant mieux que les remarques brèves qu'on lui a consacrées à l'été de sa disparition, en août 2001. Issu d'une famille modeste, passé par les lycées provinciaux et la Khâgne d'Henri IV, élève d'Alain, il intègre l'École Normale Supérieure en 1932. Il enseigne à Reims à partir de 1938. En 1941, le voilà Professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris qu'il ne délaisse pas totalement pour venir occuper ici, en 1952, la chaire au titre significatif d'*Histoire et structures sociales de Paris et de la région parisienne (fondation de la ville de Paris)*. Derrière ce squelette chronologique, nous ne devons pas oublier la triple leçon impliquée dans cette traversée.

Louis Chevalier, de sa Vendée natale à Paris, du modeste village d'Aiguillon-sur-mer aux honneurs de la capitale, peut illustrer un élitisme républicain évident, une promotion éclatante. C'était à ses yeux une manière de lire comment un terreau rural, maritime, une tradition de familles maintenues sur place, mobilisées ailleurs, produit des descendants humbles ou illustres. Paysan, éleveur et entraîneur de chevaux,

vétérinaire, négociant et marchand, marin du commerce, près de tous et un peu au delà, le cheval et la mer, la terre et la route, une fortune instable et médiocre dominant déjà ses premiers éveils. Venu de la France profonde, il était intuitivement armé pour comprendre le changement et les différences, les convenances ; ainsi dans le domaine religieux, et les ouvertures, ainsi l'école, au point, écrit-il, que raconter l'école c'est raconter, décrire tout Aiguillon : tiens voilà les vaches qui passent, tiens voilà les enfants qui vont à l'école ou qui en viennent. À ses camarades et à ses maîtres, il doit l'expérience du village, du monde proche et lointain, de la vie. Là, sans doute, se noue ce qui, en 1952, devient affirmation consciente de la manière de faire et de dire l'urgence et les chances d'un effort d'Histoire sociale. De l'après première guerre mondiale au dernier quart du vingtième siècle, le lien ne se rompt pas avec l'Aiguillon et un monde jamais perdu.

Le passage à Paris ouvre, on s'en doute, un autre champ d'expérience et il autorise une seconde leçon. De la Khâgne à l'Institut d'Études Politiques, Chevalier a rencontré, fréquenté, écouté des esprits éminents, des amis intelligents plus tard célèbres : André Siegfried, Roger Dion, Daniel Halévy, Georges Pompidou, Raymond Aron, Jean Stoezel illustrent tous un milieu intellectuel particulièrement attentif à l'évolution du moment et particulièrement enrichissant du point de vue de la réflexion historique, sociologique et philosophique. Décisif sans aucun doute, le passage à l'Institut National d'Études Démographiques après la tentative infructueuse d'entrer en 1942 à la Fondation Carrel. Louis Chevalier fait partie de l'équipe originelle rassemblée par Alfred Sauvy qui lui confie la responsabilité des travaux et publications du service historique et géographique de l'INED. Voilà qui situe Louis Chevalier, lecteur de Maurice Halbwachs auquel il rend hommage dans sa leçon inaugurale, dans une autre tradition, et voilà qui lui confère en France et dans le monde de l'après-seconde guerre mondiale, une

position éminente en matière d'histoire des populations dans laquelle il intervient en expert plus particulièrement pour la revue *Population*. Il y rend compte de la Méditerranée de Braudel, de l'Histoire des populations françaises d'Ariès. En même temps, les cours du professeur et l'activité du démographe contribuent à faire entendre la voix de la discipline tant dans l'Université qu'ailleurs, il participe à la création de plusieurs enseignements démographiques dans les universités françaises, il rédige le manuel Dalloz consacré à la démographie (1951). C'est pourquoi certains liront encore au moment de sa parution *Classes laborieuses et classes dangereuses* comme un livre de démographe.

C'est pourquoi aussi le dialogue avec Fernand Braudel s'avère particulièrement difficile, comme en témoigne le compte-rendu publié dans les *Annales* par notre collègue opposé à l'impérialisme démographique, déconcerté par ce qu'il voit comme un manifeste et un défi, dans ce qu'il nomme un ouvrage compact et véhément, beau sujet, beau livre, livre noir, et dont l'enjeu est le rapport à l'Histoire économique, mais aussi au relais et à la collaboration de l'ensemble des Sciences Sociales. On a là l'exemple d'un dialogue difficile et également de l'embarras qui existe pour concilier la double irruption des fondements biologiques et des témoignages littéraires ou de l'univers envahissant d'images dont témoigne *Classes laborieuses et classes dangereuses*.

C'est à mes yeux un débat qui est loin d'être clos, car son enjeu principal est le problème de la compréhension des états sociaux pathologiques dans leurs causes et dans leurs effets. On entrevoit ici l'intérêt de relire ce grand livre pour comprendre aujourd'hui encore la difficulté des causes mises en jeu et des effets qui ne sauraient surprendre, liés dans la construction des franges noires et rouges du crime et de la violence, de l'insécurité et des moyens de son contrôle. C'est encore ici présente la rencontre de la mesure et des témoignages, celle des leçons construites à grand renfort de chiffres et des interprétations reçues, comme prise de conscience de l'obscurité des

profondeurs de la société parisienne en crise, qui reste le problème crucial. Qu'est-ce que la ville des Sciences sociales et celle des historiens ? Qu'est-ce que comprendre le temps pétrifié dans les monuments et les espaces ? Qu'est-ce que cette dynamique et cette accélération que génèrent l'organisme urbain et ses dioptriques culturelles ? Pour qui la ville et par qui la cité ? Voilà les questions majeures que l'œuvre première et pionnière de Louis Chevalier et les travaux qui l'ont précédée et accompagnée peuvent encore nous poser, avec une conscience aiguë de l'infléchissement d'un rôle civilisateur majeur, quand il lui semble que la cité a cessé de libérer les hommes...» ■

Extraits de la bio-bibliographie de Louis Chevalier

Né le 29 mai 1911 à l'Aiguillon-sur-Mer, Vendée.

Décédé le 3 août 2001 à Paris.

- Agrégé d'Histoire

- Doctorat ès Lettres (thèse : «Les fondements économiques et sociaux de l'histoire politique de la région parisienne au milieu du XIX^e siècle».

- Conseiller de plusieurs préfets de la Seine à partir de 1953.

- Chargé des Sciences humaines au «Comité des 12 de la recherche scientifique» créé par le Général de Gaulle vers 1959.

- Création en 1961 et Président du *Centre international d'études des problèmes humains* de Monaco.

- En juin 1987, Grand Prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour l'ensemble de son œuvre.

Quelques publications :

- *Les Paysans*, 1947.

- *Démographie générale*, Dalloz 1952.

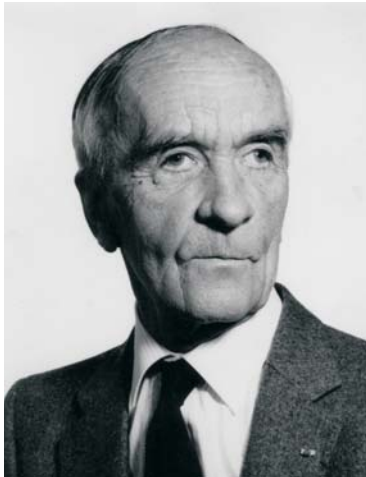
- *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, 1958.

- *Les Parisiens*, 1967.

- *Histoire anachronique des Français*, 1974 (Prix de l'Académie française).

- *Montmartre du plaisir et du crime*, 1980.

- *Juanito ou une Andalousie de boue et de sang*, 1989.



Jacques Le Magnen, *Directeur de Recherches au Laboratoire de Neurophysiologie sensorielle et comportementale*

À Jacques Le Magnen

par Paul Laffort

Directeur de recherche honoraire au CNRS

Un des pionniers de la recherche sur l'olfaction et le goût d'une part, sur la faim et la soif d'autre part, est mort jeudi 23 mai à Paris, à l'âge de 85 ans. Jacques Le Magnen a été le mentor de toute une génération de chercheurs dans ces deux domaines, et pas seulement, il s'en faut, de ceux issus de son laboratoire. Il était lui-même ancien élève d'Henri Piéron au Laboratoire de Physiologie des Sensations du Collège de France, où certains de ses condisciples devaient devenir, eux aussi, de prestigieux neurophysiologistes. Il développa son propre laboratoire de recherche à partir de 1949 dans ce même Collège de France, où il y exerça une activité pendant une quarantaine d'années.

Jacques Le Magnen perdit la vue à l'âge de 13 ans, et c'est donc avec ce handicap qu'il termina ses études secondaires et mena à bien des études supérieures éclectiques, de droit, de philosophie et de biologie, et qu'il devint le grand scientifique que nous avons connu.

Tous ceux qui l'ont approché ont été frappés par la richesse de sa pensée, qui s'est épanouie de manière multiforme, et tout d'abord dans ses thèmes de recherche, qu'il qualifiait lui-même, lorsqu'il les a abordés, de *terra incognita*. Pour ses élèves directs comme pour nombre de collègues français et étrangers, il a été d'abord un défricheur. Quelques exemples parmi bien d'autres : en étant le premier à enregistrer 24 heures sur 24

l'alimentation et la prise de boisson de rats, il fut à l'origine de la compréhension de bien des aspects du comportement alimentaire et de la physiologie de l'alcoolisme. Bien entendu, la complexification croissante des dispositifs de départ lui permit par la suite de comprendre les liens subtils entre prises successives de nourriture, glycémie, sommeil et stockage ou déstockage de graisses. En olfaction, à l'aide de dispositifs expérimentaux extrêmement simples au départ, il a montré des phénomènes qui se sont avérés des pistes très fructueuses. Le plus connu est la dépendance hormonale sexuelle de la sensibilité olfactive, démontrée par une variation concomitante de cette dernière chez la femme et de son cycle menstruel. Mais il faudrait en citer bien d'autres. Disons juste un mot sur le comportement de chien pisteur, qui fut classé secret-défense.

Une grande partie de sa vitalité fut consacrée à l'organisation de la recherche, tout aussi indispensable pour la réussite de cette dernière, que le recrutement de personnel brillant et motivé. Directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, il participa pendant de nombreuses années aux instances d'évaluation de ces deux organismes tout comme à celles de l'Institut National Supérieur d'Études et Recherches Médicales. Il fut également à l'origine de diverses

associations ou sociétés savantes, tant françaises qu'internationales, peut-être trop nombreuses pour être citées ici. Pour les raisons déjà évoquées, il fut pendant de nombreuses années, vice-président du Groupement des Intellectuels Aveugles.

Éprouvé par la maladie pendant les dernières années de sa vie, Jacques Le Magnen n'en continua pas moins une activité intellectuelle fructueuse à domicile, aidé en cela, ô combien, par son épouse Régine, jusqu'à son décès il y a deux ans. Sa dernière publication date de l'an dernier (*My scientific life: 40 years at the Collège de France, Neuroscience & Biobehavioral Reviews*, 25(5), 2001, 375394) ; elle inclut toute sa bibliographie. Deux ouvrages terminés sont en discussion d'édition : *L'intelligence du vivant et L'esthétique alimentaire*.

Jacques Le Magnen était chevalier de la Légion d'Honneur et docteur honoris causa des Universités de Lausanne et d'Utrecht.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Après avoir accueilli en 2001 un groupe de jazz, le CLAS a proposé, pour la Fête de la musique 2002, le Quintette à vent EUTERPE dont l'un des membres exerce ses fonctions au Collège de France (Laboratoire de Neuropharmacologie).

Un auditoire très attentif s'est réuni dans la Cour d'Honneur pour y écouter un programme varié : Mozart, Reicha, Albeniz, Ligetti.

De l'avis général, l'expérience est à renouveler en 2003...

*Françoise Crépin
pour le CLAS*



«BON VOYAGE»

Le 31 juillet dernier, Jean-Paul Rappeneau a tourné quelques scènes de son dernier film «Bon voyage» dans et devant la Cour d'Honneur du Collège de France.

L'action de ce long métrage se passe en juin 1940 durant les 48 heures qui ont vu naître la France du Maréchal Pétain. Isabelle Adjani, Virginie Ledoyen et Gérard Depardieu en sont les principaux interprètes.

Rendez-vous au printemps 2003 pour découvrir dans les salles obscures cette cour que nous traversons quotidiennement.



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Mutations

- Mme Antoinette BOULET, Adjoint principal d'administration, a été mutée à l'Université Paris II.
- Mme Michèle SANCHEZ, Secrétaire d'Administration scolaire et universitaire, a été mutée à l'Université Paris II.

Concours

- Melle Delphine ROLLAND, agent contractuel au Service des Traitements, a été reçue au concours de Technicien du CNRS.

Mutations internes

- Mme Nadine BEAUCOURT a quitté la chaire de *Physique atomique et moléculaire* pour diriger le Service des Ressources humaines à compter du 2 octobre 2002.
- Mme Mylène DAUBERTON, Agent contractuel, a été affectée à la chaire d'*Anthropologie de la nature*.
- M. Christophe MUNOZ, Agent

contractuel, est affecté au Secrétariat de M. Rigoni.

Nouveaux arrivants depuis le 1^{er} septembre 2002

- Mme Pascale BASTIDE, Adjoint administratif, affectée au Service des traitements.
- Melle Béatrice CARDON, Secrétaire d'administration scolaire et universitaire, affectée à la chaire de *Physique atomique et moléculaire*.
- Mme Marie GAUMY, Agent contractuel, affectée aux Affaires culturelles et relations extérieures.
- M. Marcel KALTEM-BACHER, Adjoint d'administration principal, affecté à la chaire de *Géodynamique*.
- Mme Françoise SALAGNAC, Adjoint administratif, affectée au Service du budget.
- M. Stéphane SOLTANI, Agent contractuel, est affecté au Service technique de l'Hygiène et de la sécurité.

Départs à la retraite

Professeurs (à compter du 1^{er} septembre 2002)

- M. Pierre CHAMBON, titulaire de la chaire de *Génétique moléculaire*.
- M. Marc FUMAROLI, titulaire de la chaire de *Rhétorique et société en Europe (XVI^e et XVII^e siècles)*.
- M. Pierre JOLIOT, titulaire de la chaire de *Bioénergétique cellulaire*.

Personnel

- Mme Françoise FRONTISI, Sous-directeur de la chaire d'*Étude comparée des religions antiques*, a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2002.
- M. Michel LE PÊCHEUR, Adjoint technique Peintre-ouvrier, a pris sa retraite le 1^{er} octobre 2002.- Mme Françoise MARTIN, Secrétaire d'Administration scolaire et universitaire, est en congé de fin d'activité à compter du 1^{er} septembre 2002.

Naissance

- ALEXANDRE, né le 6 juillet 2002, fils de David TSANG-HIN-SUN, Assistant-ingénieur à la chaire de *Géodynamique*.
- YASMINE, née le 20 août 2002, fille de Kmaïes BOURGUIBA, Adjoint technique au Service technique d'Hygiène et de sécurité.

Mariage

- Melle Françoise MALVAUD, Technicien de Recherche à la chaire de *Histoire de la France des Lumières*, s'est mariée en mai dernier.

Décès

- Solange de SAINT-FONT, Secrétaire au Collège de France depuis 1971, au laboratoire de *Neurophysiologie*, puis au laboratoire de *Physiologie de la perception et de l'action*, est décédée le 25 septembre 2002, à l'âge de 65 ans.

CARNET

PORTE OUVERTE : RELIURE DE LIVRES

Le mercredi 19 juin 2002, M. Serge Néchal, du laboratoire de Physique corpusculaire et cosmologie, a organisé un atelier pour nous initier à la reliure, à la réparation et à la protection des livres.

Les personnes qui se sont rendues à cette journée ont pu réparer leurs ouvrages avec un minimum de matériel et de fournitures.



M. Néchal entouré de ses collègues et de M. Marcel Froissart, *Professeur*

À L'ORIGINE DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE : LES DOYENS, SYNDICS ET INSPECTEURS DU COLLÈGE ROYAL

par Mme Marie-Jeanne Tits-Dieuaide



Le titre d'«Administrateur du Collège de France», qui nous est si familier aujourd'hui, a été utilisé pour la première fois en 1800, lorsque Lucien Bonaparte, alors Ministre de l'Intérieur, a nommé à ce poste Louis Lefèvre-Gineau, qui était professeur de physique expérimentale depuis 1786 : c'était le 7 brumaire an IX, c'est-à-dire le 29 octobre 1800. Un nom nouveau était ainsi donné à une charge qui avait en fait existé sous l'Ancien Régime, et qui avait été celle de syndic.

Les *Registres des délibérations prises aux Assemblées des lecteurs et professeurs du Roi au Collège royal de France* montrent en effet que, depuis au plus tard la fin du XVII^e siècle, il y avait à la tête du Collège royal un Doyen, un Syndic et un Inspecteur : le Doyen convoquait et présidait l'Assemblée des lecteurs et professeurs royaux, le Syndic s'occupait de la gestion matérielle de l'Établissement, et l'Inspecteur veillait au bon fonctionnement du Collège, tout particulièrement en ce qui concernait l'exacte observation du calendrier et des horaires de cours par chacun des professeurs.

Dans les deux premières de ces charges, on aura reconnu celles exercées de nos jours par l'Administrateur du Collège, dont le titre officiel est *Administrateur du Collège de France, Président de l'Assemblée des professeurs* ; ajoutons que ces deux fonctions ont déjà été remplies par Lefèvre-Gineau, car il se trouve

que celui-ci présidait l'Assemblée des professeurs depuis quelque temps déjà lorsqu'il fut nommé Administrateur. Quant à la charge d'Inspecteur, elle n'existe plus en tant que telle, mais on peut considérer que ses prérogatives sont dévolues aujourd'hui à l'Assemblée des professeurs.

Grâce aux registres des délibérations déjà cités plus haut, et qui sont conservés à partir de 1674, on sait que le poste d'Inspecteur fut créé en 1688 ; nous en reparlerons plus loin, mais, auparavant, il convient de se demander depuis quand il y a eu au Collège un doyen et un syndic, qui l'un et l'autre existaient assurément dès avant 1674.

On est porté à croire qu'aucune des deux fonctions ne remonte à l'époque de la nomination des quatre premiers professeurs royaux en 1530. Cette année-là en effet, François I^{er} n'a pas créé de toutes pièces un «collège» doté d'une organisation et de statuts bien définis. Beaucoup plus simplement, et pour répondre – très partiellement d'ailleurs – aux requêtes que lui adressaient depuis une bonne douzaine d'années des humanistes de son entourage, le roi a accepté de rémunérer quelques savants pour qu'ils donnent des cours de grec et d'hébreu. Ces langues ne faisaient jusqu'alors l'objet d'aucun enseignement publiquement reconnu, mais elles suscitaient beaucoup d'intérêt en des temps – marqués à la fois par le renouveau des lettres et l'émergence du protestantisme – où beaucoup ne se contentaient plus de la traduction latine traditionnelle de la Bible et cherchaient à accéder à ses versions les plus anciennes, non écrites en latin.

Pour François I^{er}, les lecteurs ainsi nommés – et ceux qui le furent au cours des années suivantes pour enseigner aussi les mathématiques, le latin, la philosophie grecque et latine et la médecine – n'existaient qu'en tant que personnes individuelles : ils ne constituaient pas un *corps*, même si le roi les avait très vite placés sous la 'haute direction' (suivant l'expression d'Abel Lefranc) de son aumônier et lecteur

particulier, Jacques Colin. Celui-ci servait en fait d'intermédiaire entre le roi et chacun des lecteurs royaux séparément ; de sorte qu'il n'était besoin ni d'un doyen ni d'un syndic. Selon toute vraisemblance, la nécessité de telles fonctions ne s'est fait sentir qu'à la longue, quand, petit à petit, les lecteurs royaux ont commencé à former un véritable corps, apparaissant comme tel non seulement aux yeux du roi, mais aussi à leurs propres yeux ; tout cela en raison de circonstances qui restent dans une large mesure à déterminer, et dont il ne sera pas question dans ce bref article.

Au total, l'état actuel des connaissances ne permet pas de préciser quand et comment sont nées les charges de doyen et de syndic. On sait seulement que les lecteurs royaux avaient déjà à leur tête un doyen lorsque fut fondée la célèbre chaire dite de Ramus. Dans son testament, daté du 1^{er} août 1568, Ramus stipule en effet qu'il incomberait au doyen d'annoncer le concours organisé tous les trois ans en vue de pourvoir la chaire. Il semble d'ailleurs que Ramus était lui-même doyen en 1567, si du moins l'on en croit Abel Lefranc qui, comme souvent hélas, ne donne pas de référence précise. Quant à la fonction de syndic, elle aurait été créée en 1626, toujours suivant A. Lefranc (et toujours sans référence).

Contentons-nous provisoirement de ces informations ténues et voyons à présent ce qu'apprennent les précieux Registres des délibérations sur les fonctions exercées respectivement par le doyen, le syndic et l'inspecteur de 1674 à l'époque de la Révolution.

La charge de doyen était attribuée à vie

La charge de doyen était attribuée à vie, et cette attribution se faisait à l'ancienneté ; elle revenait de droit au professeur le plus

anciennement installé dans sa chaire, c'est-à-dire à celui qui avait prononcé sa leçon inaugurale – sa harangue, disait-on au XVII^e siècle – avant tous les professeurs en fonction au moment où il fallait remplacer un doyen décédé.

Cette règle était une conséquence du principe selon lequel la carrière d'un professeur royal ne débutait ni à la date de sa nomination par le roi, ni à celle de la prestation de serment au souverain, mais bien au jour où ce professeur nouvellement nommé et dûment assermenté faisait sa leçon inaugurale et commençait ainsi son cours. Ce n'est en effet qu'à partir du moment où il entrait effectivement en fonction qu'il était en droit de percevoir les gages versés par le Trésor royal aux professeurs du Collège, et d'être inscrit au tableau d'ancienneté des professeurs ; cette inscription ne manquait pas d'importance, car le rang occupé sur ce tableau influait sur le montant des *augmentations de gages* auxquelles un professeur pouvait progressivement prétendre, et il conditionnait le fait qu'un professeur puisse devenir un jour doyen.

À une époque où la notion de retraite était à peu près inexistante, le mode d'attribution de la charge de doyen impliquait que l'on devenait doyen à un âge souvent avancé ; l'exemple le plus extrême a probablement été celui de Pierre Dipy, qui devint doyen en 1699 à l'âge de soixante-dix-sept ans, et qui le resta jusqu'à sa mort en 1709. Cela étant, il est arrivé assez souvent que, pour des raisons de santé, un doyen en place ne puisse plus exercer ses fonctions avec la vigueur et la régularité qui eussent convenu. Dans ce cas, il était remplacé à chaque Assemblée par le sous-doyen (qui suivait immédiatement le doyen sur le tableau d'ancienneté) ou, si le sous-doyen était absent aussi, par celui des professeurs présents à l'Assemblée qui était le plus haut placé sur le tableau. Cette manière de procéder rendait périodiquement assez instable l'exercice des fonctions de doyen ; aussi n'est-il pas étonnant que le système ait été abandonné à l'occasion des bouleversements de l'époque révolutionnaire.

Les missions du doyen n'étaient pas nombreuses. Il devait donner son avis sur les lettres que le Syndic était amené à écrire au Secrétaire d'État de la Maison du Roi, dont le Collège a relevé de 1672 à la fin de l'Ancien Régime ; tous les trois ans, il avait à s'occuper

de pourvoir la chaire de Ramus. Enfin et surtout, le doyen convoquait et présidait l'Assemblée des professeurs. Cela veut dire que, sauf en cas de maladie, le doyen était tenu d'assister à toutes les Assemblées (qui se tenaient – déjà – le dimanche après-midi), alors que ses collègues pouvaient se permettre d'y être beaucoup moins assidus (ce dont certains ne se privaient pas). Le plus souvent, il n'y avait que trois ou quatre Assemblées par an, mais certaines circonstances difficiles exigèrent parfois que les professeurs se réunissent sept ou huit fois par ans, voire même onze fois, comme en 1785, 1786 et 1787.



Tableau représentant Louis XIV se trouvant dans la salle d'Assemblée des Professeurs

Les fonctions du doyen pouvaient alors devenir assez pesantes, d'autant plus que, comme on le sait déjà, le doyen n'était généralement plus un homme dans la force de l'âge. Malgré cela, aucun doyen n'a cherché à se démettre de sa charge en raison de son grand âge ou de ses infirmités. Il faut remarquer à ce propos que la charge de doyen conférait à son titulaire non seulement un certain prestige et un certain pouvoir, mais aussi un surcroît de rémunération non négligeable, sous forme d'une augmentation de gages qui équivalait, à la fin du XVII^e siècle en tout cas, à la moitié des gages d'un professeur qui venait de prendre ses fonctions.

Ce sont sans doute ces divers avantages qui ont poussé deux fois un professeur à contourner à son profit la règle de

nomination du doyen. Lorsque mourut le doyen Pigs, le 29 juin 1676, J. Dauvergne, professeur d'arabe et de syriaque, voulut faire valoir qu'il avait été nommé par le roi et qu'il lui avait prêté serment avant J. Doujat, titulaire de la chaire de droit canon, tandis que ce dernier rappelait qu'il avait fait sa harangue avant Dauvergne. Les deux professeurs étaient sur le point de porter leur différend devant les tribunaux lorsqu'un arrêt royal trancha, dès le 12 juillet, en faveur de Doujat, qui fut donc reconnu comme doyen par l'Assemblée. En 1688, à la mort de Doujat, Dauvergne – qui n'avait plus paru aux Assemblées – revint à la charge, cette fois contre Moreau, titulaire de l'une des quatre chaires de médecine. L'Assemblée demanda alors aux deux antagonistes de s'en remettre à l'arbitrage du ministre de tutelle, ce que Moreau accepta. Au contraire, Dauvergne s'empara en quelque sorte de la présidence, qu'il assura jusqu'à sa mort en 1692. Toutefois, il ne fut jamais reconnu comme doyen de son vivant. Le registre des délibérations ne lui donne qu'une seule fois ce titre : ce fut lorsque son décès fut annoncé à l'Assemblée ; pour le reste, Dauvergne est présenté comme celui qui a présidé «en tant que le plus ancien de ceux qui se trouvaient à l'Assemblée».

On ignore si Dauvergne reçut ou non le supplément de gages réservé au doyen, mais on devine, en revanche, pourquoi le pouvoir prit position lors du litige entre Doujat et Dauvergne, alors qu'il resta apparemment muet au moment de la controverse qui opposa Dauvergne à Moreau, et bien que l'Assemblée ait sollicité alors l'arbitrage du Secrétaire d'État de la Maison du Roi : il apparaît en effet dans l'arrêt royal de 1676 en faveur de Doujat que l'on n'avait pas du tout apprécié, en haut lieu, l'intention qu'avaient les deux professeurs d'entamer un procès pour régler leur querelle : «Sa Majesté considérant qu'un procès de cette nature les divertiroit entièrement ou pour longtemps du service qu'ils doivent au public, et pour lequel ils sont entretenus par Sa Majesté», le roi demanda à être informé des arguments présentés par chacune des parties et finit par donner raison à Doujat.

Cet «arrêt en forme de règlement rendu par Sa Majesté» fut une semonce que les professeurs royaux n'oublièrent pas. Si bien qu'à la fin novembre 1688, à la mort du Doyen Doujat, les deux candidats à sa

succession n'osèrent sans doute pas se menacer réciproquement d'un procès, et que l'Assemblée préféra ne pas insister pour obtenir l'arbitrage du Ministre : attitudes qui s'expliquent aussi par le fait que, en janvier de cette même année 1688, le roi avait créé le poste d'Inspecteur du Collège royal, montrant ainsi une nouvelle fois que le pouvoir attachait la plus grande importance à l'assiduité et au zèle des professeurs. Quant à la charge de doyen, il semble bien que, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, plus jamais aucun professeur n'essaya de se la faire attribuer indûment...

Contrairement au doyen, le syndic n'était pas nommé à vie

Contrairement au doyen, le syndic n'était pas nommé à vie. Élu pour deux ans par l'Assemblée des professeurs, il était rééligible autant de fois qu'il acceptait de l'être.

Le syndic devait rédiger les procès-verbaux des Assemblées, préparer les affiches annonçant le programme des cours au début de chaque semestre, et organiser avec le doyen le concours que devaient passer les candidats à la chaire de Ramus, dont l'attribution se faisait en principe tous les trois ans. Il était en outre chargé de tenir la comptabilité et, à la fin des deux années pour lesquelles il avait été élu, il avait à rendre compte de sa gestion devant l'Assemblée des professeurs.

Ces tâches auraient été relativement circonscrites et assez facilement expédiées si le Collège avait joui de revenus solides. Ce n'était pas le cas, de sorte qu'il fallait entreprendre auprès des autorités de tutelle des démarches qui exigeaient patience et doigté ; comme le montrent les registres des délibérations, l'Assemblée des professeurs avait coutume d'en charger le syndic, qui rendait compte ensuite de ses efforts à l'Assemblée.

C'est ainsi que, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le syndic intervint d'innombrables fois auprès du Secrétaire d'État de la Maison du Roi pour faire accélérer autant que possible le versement des gages dus aux professeurs, qui étaient payés très irrégulièrement et

le plus souvent avec une, voire plusieurs années de retard.

D'autre part, le financement du Collège royal laissait particulièrement à désirer en ce qui concernait les édifices où il fut hébergé – plutôt mal que bien – jusqu'à la construction du bâtiment Chalgrin au cours des années 1774 et suivantes. Le maintien en bon état des locaux qui abritait le Collège incombait en principe aux Bâtiments du Roi mais, dans les comptes annuels de cette administration, la description des dépenses consenties pour leur entretien comporte, à de rares exceptions près, ce seul mot : *néant*. Ce n'est pas tout. Pendant longtemps (jusqu'en 1707), les professeurs royaux n'eurent aucun revenu régulier pour faire face aux inévitables «frais communs de la Compagnie» (qui ressemblaient, mais à un niveau très modeste, à ce que l'on appelle maintenant les frais de fonctionnement).

Le Collège royal était donc souvent confronté à des problèmes financiers que le syndic était chargé de résoudre tant bien que mal. Mais comment, par quels moyens ? À n'en pas douter, le syndic disposait assez régulièrement de certaines sommes, puisqu'il avait à rendre compte de sa gestion tous les deux ans. Les comptes des syndics successifs n'ont pas été conservés d'une manière détaillée, mais ils ont fait assez souvent l'objet de brefs résumés transcrits dans les registres des délibérations : montant de la somme disponible au début de l'exercice, montant total des dépenses effectuées, reliquat ou déficit en fin d'exercice. Ces données sommaires jointes à diverses autres indications fournies par les registres montrent que le Collège avait une source de revenus occasionnelle et assez inattendue : c'étaient les

les intermédiats

intermédiats. On appelait ainsi ce qui restait du montant annuel des gages d'un professeur décédé, une fois versées à ses héritiers les sommes auxquelles ils pouvaient prétendre pour les mois pendant lesquels leur parent avait effectivement donné ses cours, mais n'avait pas encore été rémunéré. À ce reliquat de gages venait s'ajouter le montant de ceux qui étaient en quelque

sorte sans emploi tant que le successeur du défunt n'avait pas prononcé sa harangue.

Traditionnellement, les intermédiats servaient à couvrir les dépenses communes, si du moins le roi donnait son accord pour qu'il en soit ainsi, ce qu'il faisait assez régulièrement semble-t-il. À chaque succession, il fallait donc que le syndic se charge des démarches nécessaires auprès du souverain d'abord, et auprès du Trésor royal ensuite.

L'apport des intermédiats aux ressources du Collège était par nature très variable, puisqu'il dépendait à la fois de la fréquence des successions et de la durée de la période qui s'écoulait entre la mort d'un professeur et le jour de la harangue de son successeur ; or, en général, les successions se réglaient rapidement, souvent en quelques semaines, si bien que les intermédiats ne contribuaient sans doute que très modestement à régler les frais communs. D'après les registres des délibérations, une seule succession donna lieu à des intermédiats assez substantiels entre 1674 et la fin du XVIII^e siècle. Ce fut celle du mathématicien Roberval, mort en 1675 : pour des raisons encore peu claires, son successeur ne fut en effet nommé qu'en décembre 1682, et il ne prononça sa harangue qu'en mars 1683.

Les sommes qui échurent ainsi au Collège pendant plusieurs années lui permirent d'engager quelques dépenses d'une certaine ampleur. En tout premier lieu, les professeurs réunis en Assemblée le 9 janvier 1678 chargèrent le syndic «de faire faire un tableau du Roy en pied avec la bordure pour estre placé dans la chambre des assemblées» : sans doute s'imposait-il avant tout de remercier le souverain pour la générosité qu'il avait d'accorder aux professeurs royaux les intermédiats de Roberval. En tout cas, ce n'est qu'après avoir accompli ce geste de gratitude respectueuse – susceptible, espérait-on sans doute, d'attirer sur le Collège d'autres marques de bienveillance de la part de Louis XIV – que l'Assemblée décida d'entreprendre divers travaux d'aménagement et de réfection des locaux, travaux que le syndic fut évidemment chargé d'organiser et de surveiller.

suite au prochain numéro...

AGENDA

CONFÉRENCES

- **M. George SMOOT**
Professeur à l'Université de Berkeley (USA)
Observing and Modeling the Universe
3, 10, 17 et 31 octobre 2002, à 16 heures.
- **M. Barend J. ter HAAR**
Professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas)
The normative place of «violence» in Chinese culture
21 octobre 2002, à 16 heures.
- **M. Paolo MATTHIAE**
Professeur à l'Université «La Sapienza» de Rome (Italie)
Ebla en Syrie : Histoire et culture d'une grande ville à l'Âge du Bronze
23 novembre 2002, à 11 heures.
- **M. Larry HYMAN**
Professeur à l'Université de Californie, Berkeley (USA)
Règles et contraintes en phonologie
La grammaire et la phonologie
7 et 14 janvier 2003, à 14h30.
- **M. Gilbert HOTTOIS**
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Quatre leçons sur les philosophies des techniques et des sciences. De la techni aux technosciences.
15, 22, 29 janvier 2003, à 16 heures, et 4 février 2003, à 14h30.
- **M. Christos DOUMAS**

Professeur à l'Université d'Athènes (Grèce)
Archéologie de l'Âge du Bronze en Égée
1. aspects de la civilisation cycladique (le Bronze ancien)
2. les fouilles d'Akrotiri à Thera
3. l'éruption préhistorique de Santorin (datation, caractères, impacts, légende)
4. la fin de la civilisation mycénienne et la question dorienne
21, 28 janvier, 4 et 11 février 2003, à 14 heures.

- **Mme Fulvia LO SCHIAVO**
Directeur de Recherche au CNRS (Rome - Italie)
La Sardaigne des Nuraghes
1. Problèmes récents de la Sardaigne nuragique
2. La vie quotidienne chez les Nuragiques
3. Le Bronze fait tourner le monde : la métallurgie

LEÇONS INAUGURALES

- **M. Édouard BARD**
Titulaire de la chaire intitulée «Évolution du climat et de l'océan»
jeudi 7 novembre 2002, à 18 heures.
- **M. Stuart EDELSTEIN**
Professeur de Biochimie à l'Université de Genève (Suisse)
Titulaire de la chaire internationale
jeudi 27 février 2003,

MANIFESTATIONS

- **Journée du Réseau de Sciences cognitives d'Île-de-France**
Prévue le 18 octobre 2002
Organisateurs : MM. Michel Denis et Jean Lorenceau
- **Conférences du Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique**
15 octobre : **Principe de précaution et catastrophisme éclairé**
10 décembre 2002 : **Sciences et Société, les trois traductions**
- **Grand Prix INSERM**
Prévu le 24 octobre 2002
Organisateur : Institut National de Santé et de Recherche Médicale
- **Colloque de Mathématiques**
Prévu le 26 novembre 2002
Organisateurs : Ambassade de Norvège - Collège de France
- **Colloque de la Société d'Histoire littéraire de la France**
Prévu le 29 novembre 2002
Organisateur : M. Marc Fumaroli
- **Colloque : ACI (Action Concertée Incitative) Biologie du développement et physiologie intégrative**
Prévu les 24 et 25 janvier 2003
Organisateur : Institut Curie